

LES AMIS DU VIEUX S^t JACUT^{LG}

N° 33
JUN 1998



ARMES DE L'ABBAYE
SCEAU DE 1520

SAUVEGARDE

DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE, ARTISTIQUE ET HISTORIQUE
DU PAYS JAGUEN ET D'ALENTOUR

LG

LES AMIS DU VIEUX S'JACUT

SOMMAIRE

N° 33 - JUIN 1998

Louis Guillard		1
Georges Rinker	Jacques ROUX	2
Stèle aux marins	Jean-François CARRÉ	5
Fée des Ebihens	H. de la Touche	6
Le monde Terre-Neuvas	Michel DUEDAL	8
Le petit train des Côtes du Nord	Dominique BRISOU	12
Souvenirs d'un autre monde	Bernard GEORGE	16
Baie de Baussais - Tableau de Louis GUILLARD		18
Du St Jacut aux St-Jacut	Jean-claude MENES	20
Orages de 1929	Chanoine GOURIO	23
Rolle Rentier - 1751	Michel LECHAPELIER	26
L'Abbaye du XIVème Siècle	J. COLLEMEN	28
Saint-Jacut : 1500 ans		34
Souvenirs sur les pêcheries	Charles GUILLARD	36
Dessin	Frédéric DUEDAL	

La direction des « Amis du Vieux St Jacut » laisse aux auteurs la responsabilité de leurs opinions.

La reproduction, même partielle des textes ou des illustrations est soumise à un accord préalable.

Directeur de la Publication :

Michel Duédal

Maquette et dessins de couvertures :

Louis Guillard (*reproduction interdite*)

Comité de rédaction :

J.P. Bihl, M. Duédal, D. Fillinger-Grail, Y. Piquel

Impression :

Imprimerie Les Mouettes 35800 DINARD

I.s.s.n. : 0750-7704



1993

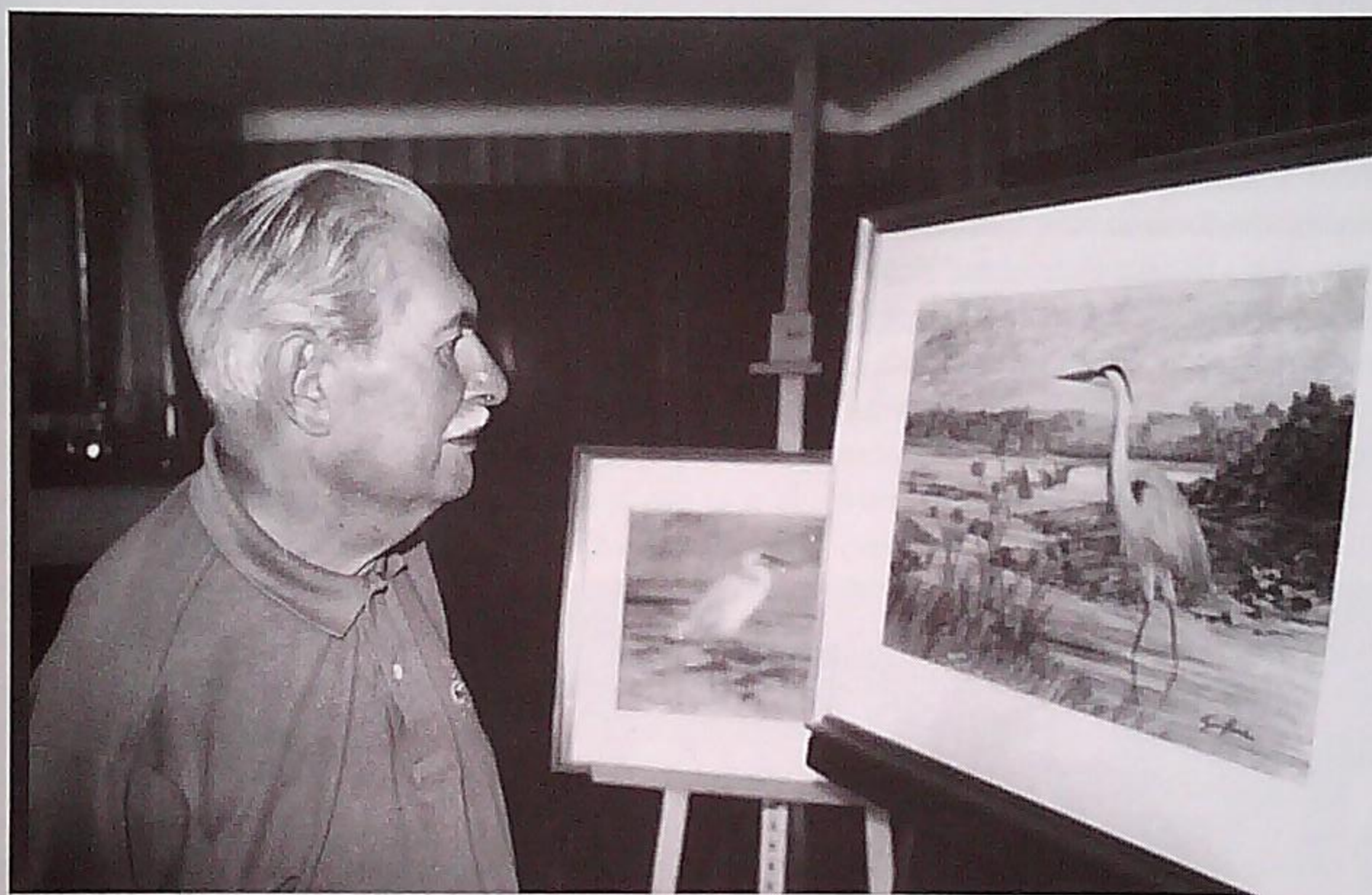
250

LOUIS GUILLARD

MEMBRE DES AMIS DU VIEUX SAINT-JACUT

Louis Guillard s'est éteint en janvier dernier. Co-fondateur de l'association des Amis du vieux Saint-Jacut, il était également l'auteur de la couverture de notre revue. Cet ancien président des «Animaliers» avait été l'élève du peintre montmartrois Jean-Germain Jacob et du lamballais Mathurin Méheut.

En 1939, à l'âge de 15 ans, Louis Guillard oublie un «Léonard de Vinci» chez son coiffeur. Le client suivant s'appelle Jean-Germain Jacob. Le peintre montmartrois, ami de Vlaminck, remarque l'esquisse oubliée. Il deviendra le premier maître du jeune jaguen.



L'apprentissage...

1941 : Louis Guillard entre aux «Beaux-Arts» à Rennes. «A cette époque, je n'avais pas un dessin académique. Pendant trois ans, je dus l'acquérir, comme la vingtaine d'élèves du cours, à force de reproduire de belles sculptures. Un enseignement qui n'avait guère évolué depuis des dizaines d'années. Et dans ce milieu, pourtant, Mathurin Méheut passait déjà pour «un demi-dieu». «Devant chaque reproduction, les professeurs s'exclamaient gravement : ah ! Si Mathurin Méheut voyait çà !». Une réflexion qui condamnait aussitôt l'œuvre de l'élève, faisant en même temps du peintre lamballais un mythe et un censeur. «C'est dire notre inquiétude, en 1944 quand on nous annonça l'arrivée de Mathurin Méheut dans le corps des professeurs des Beaux-Arts de Rennes. Tout le monde s'inclina devant ce petit homme moustachu, au chapeau rond vissé sur la tête et qui

tenait dans chaque main trois... bouteilles de cidre». Un étonnement général, surtout quand il annonça, en guise d'intronisation : «Les p'tits gars, on va boire un coup».

Pour Louis Guillard et les autres élèves, l'arrivée du maître fut synonyme de grands changements. «Il nous fit ranger nos crayons 5/H pour nous faire acheter des crayons de menuisier. Il renverse toutes les notions apprises depuis trois ans, dont les très académiques proportions d'une tête, d'un corps... Il nous enseigna une vision dynamique du dessin. Finies les belles sculptures : place aux oiseaux, aux poissons en mouvement, aux maisons de pays. Tout ce qui faisait la vie populaire, tout ce qu'on recherche aujourd'hui...»

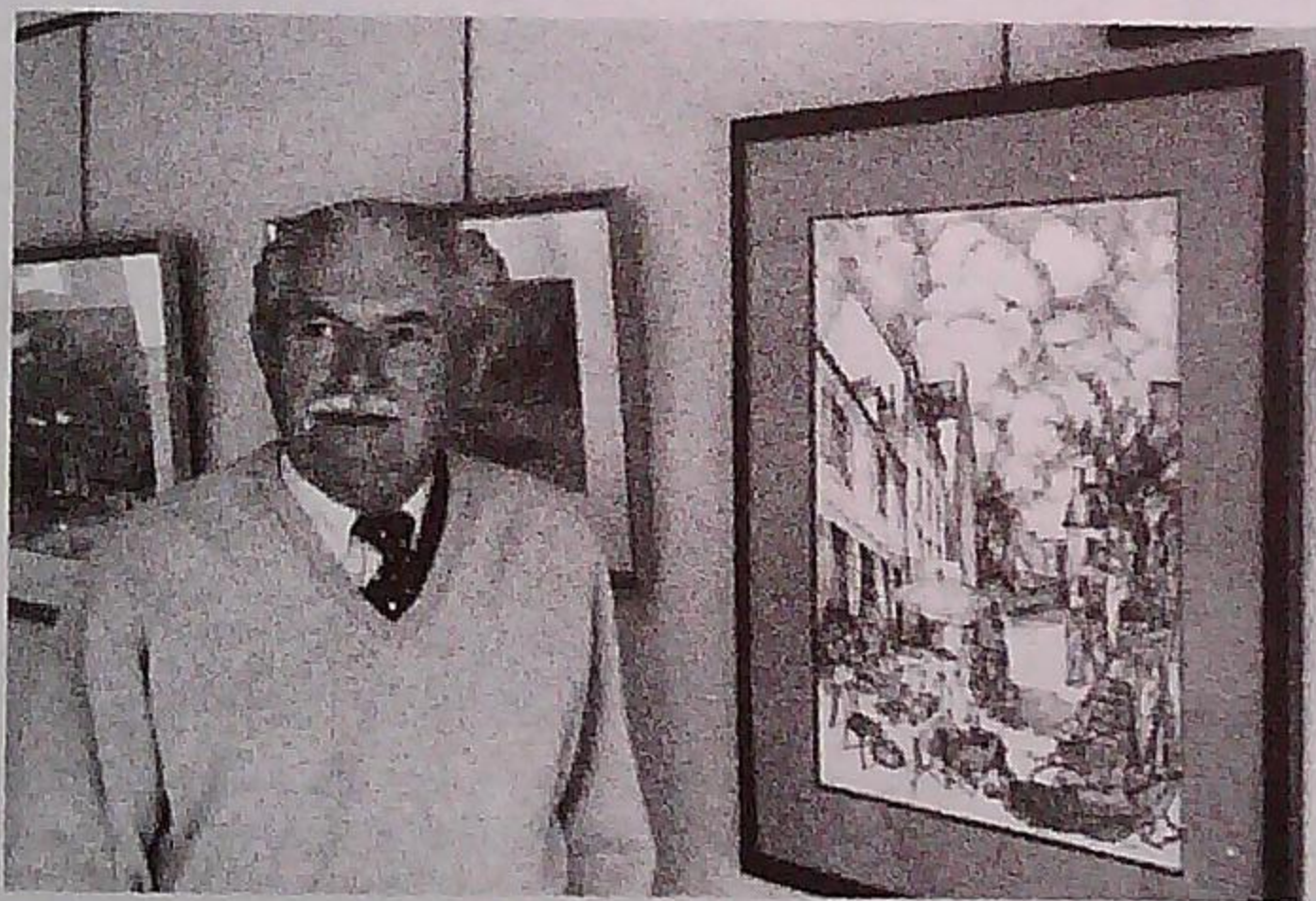
... et la carrière

Après l'examen, l'apprentissage se poursuit à Paris, toujours aux «Beaux-Arts». Parallèlement, Louis Guillard se fit metteur en pages, à la revue du plan Marshall. «Une expérience importante, disait-il. L'équilibre des couleurs, des blancs et des gris, l'équilibre des masses... Cette rigueur me servira toute ma vie.»

Autre expérience : l'entrée aux «Théophiliens», groupe médiéval et troupe théâtrale de la Sorbonne avec qui le jeune étudiant parcourt l'Europe comme décorateur. Spécialiste de l'héraldisme, le cinéma l'appelle pour «Duguesclin», film de Gérard Oury.

Curieux de tout, Louis Guillard apprend la fresque avec Ducos de la Halle, passe tous les concours des «Beaux-Arts», est deux fois «logiste» (antichambre du Prix de Rome) et est reçu professeur d'Etat. Pourtant, à l'enseignement, il préfère la publicité. Un domaine que le directeur artistique qu'il était devenu qualifiait de «résultante de toutes les autres expériences».

Pourtant, Louis Guillard n'avait jamais oublié la peinture, fruit également de toutes ses expériences. «Je n'expose à Saint-Jacut que des paysages d'ici que je «travaille» à Paris, parfois cinq ou dix ans après les avoir rencontrés. Je n'ai pas la contrainte du souvenir exact.»



Aquarelles et pastels, marines, bateaux, fous de Bassan, sternes ou macareux : la composition était primordiale dans l'œuvre de celui qui avait assuré plusieurs années la présidence des «Animaliers». «Je travaille comme un écrivain, disait-il. J'amasse des documents qui se complètent. La couleur entre alors dans la composition. L'aquarelle, c'est du dessin d'abord, de l'aquarelle... ensuite.»

La Rédaction

GEORGES RINKER, SOIXANTE ANS DE CÉRAMIQUE

L'ATELIER DE LA GRANDE RUE A FOURNI LES PLUS GRANDS MUSÉES

Jacques ROUX



Notre ami Georges Rinker était avant tout un sculpteur. Un art obligé pour ce spécialiste de la reproduction de modèles anciens.

Le petit atelier du 42 Grande Rue, a perdu son créateur. Georges Rinker, homme discret, avait consacré sa vie à la céramique.

«Un jour, je serai céramiste». A la foire de Marseille, en découvrant le travail d'un artiste-potier, le petit Georges avait trouvé sa voie.

Après les «Beaux-Arts» et les «Arts Déco», le professeur qu'il était devenu quittait alors l'enseignement pour créer son atelier parisien. Commenait une vie d'artiste enrichie au contact de Raoul Dufy, de Paul Belmondo et de quelques autres... Georges Rinker était devenu céramiste.

L'atelier jaguen

En 1950, c'est la découverte de Saint-Jacut. Coup de cœur : il y achète une maison dans la Grande Rue et y transfère en 1978 son atelier parisien. De là partiront de nombreuses pièces : amphores romaines, coupes à lèvres étrusques, taureaux de Chypre ou zébus iraniens, vases mexicains ou cavaliers mongols... Autant de répliques de pièces du second ou... huitième siècle avant J.C. qui iront rejoindre les plus grands musées du monde, dont le Metropolitan de New-York que le potier jaguen approvisionne depuis des années. Un travail de sculpteur, de céramiste et de peintre.



Une invitation au voyage

«Je crée d'abord la pièce, pour fabriquer le moule, expliquait-il. Celui-ci réalisé, j'y verse la terre, à l'état quasi-liquide. Son excédent est alors enlevé, lorsque l'épaisseur est jugée suffisante. Démoulées, les pièces sont montées à la terre avant d'être séchées, cuites et émaillées.»

Curieux de tout, Georges Rinker avait beaucoup voyagé, se tenant au courant de tous les produits nouveaux, cherchant ainsi un perfectionnement permanent de ses techniques. Une expérience qu'il avait partagée avec son épouse, Micheline. «Ma femme est une artiste» disait-il, en hommage à celle qui était



*"Combat de chiens"
Mexique pré-colombien*

devenue sa collaboratrice.

Histoire locale

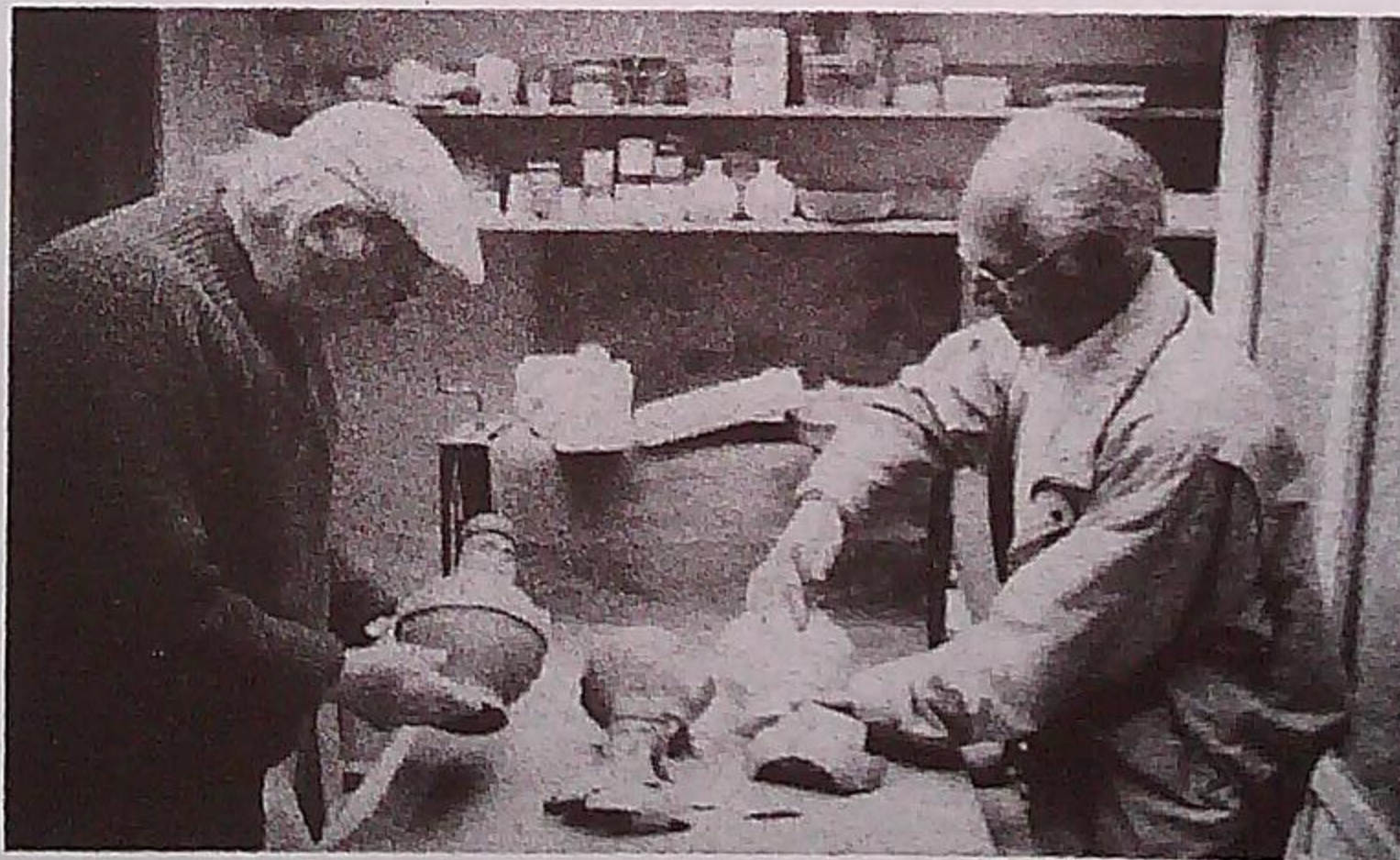
Occupé à la reproduction de modèles anciens, Georges Rinker gardait toujours un peu de temps pour créer des modèles exclusifs. Pour servir l'histoire locale également puisqu'en 1993, Paul Ladouce, initiateur des fouilles des douves du château du Guildo, lui avait demandé de reproduire un pichet à vin du XVIème siècle trouvé au printemps 1988⁽¹⁾.

«Nous avons tous apprécié l'homme et ses talents à l'occasion de cette reproduction⁽²⁾, se souvient Paul Ladouce. A partir de morceaux assemblés, Georges Rinker avait reproduit ce pichet au goulot orné du visage de Bacchus et au corps couvert de figurines «Renaissance», avec médaillons et palmettes antiquisantes».

La reproduction de modèles anciens : le céramiste en avait fait un art, cherchant à retrouver en chaque pièce les techniques anciennes de leur fabrication. «Et j'ai tout de suite été enthousiasmé par cette pièce authentique, d'autant qu'elle n'a jamais été refaite», disait Georges Rinker de ce «bacchus» originaire de Siegburg, près de Cologne.

(1) - Paul Ladouce explique ainsi la présence de cette pièce, datée de la fin du XVIème siècle et trouvée au fond d'une douve du château «Gilles de Bretagne» : «1595-1598 : nous sommes en pleine guerre de religions. Le château, à cette époque, sera pris et repris trois fois. Des Flamands espagnols y viendront, en mercenaires, épauler les ligueurs catholiques bretons. En 1598, sur ordre de Henry IV, le château sera démantelé, ce qui explique la présence de ce pichet au fond d'une des douves.»

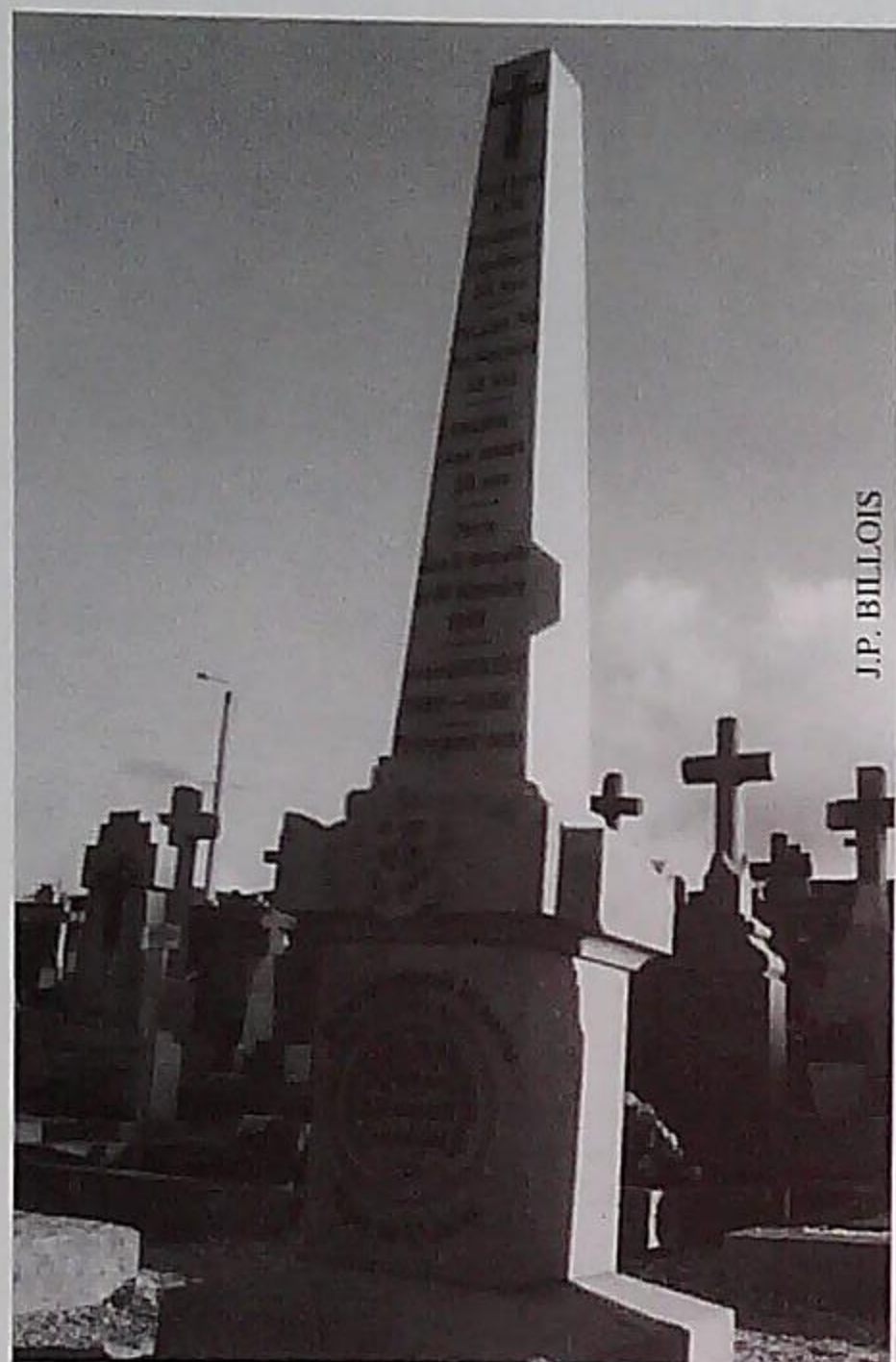
(2) - Voir "Amis du Vieux Saint-Jacut" N° 23.



G Rinker et P. Ladouce

STELE AUX MARINS

Jean-François CARRE



Une stèle en pierre bénéficiant d'une concession à perpétuité votée par la municipalité a été érigée dans le cimetière de Saint-Jacut avec la mention :

«à la mémoire des marins
morts en mer»

Elle porte une inscription qui se rapporte au naufrage de la *Joséphine* de Saint-Jacut. Ce bateau de pêche de 4 tx chavira le 18 ou 19 décembre 1881 dans la tempête, à l'ouvert de l'anse de Rougeret.

L'équipage était composé de :

- Louis DAGORNE, 38 ans, capitaine marin (c'est-à-dire maître au cabotage, selon la terminologie de l'époque) fils de Lucien et de Marie Macé, époux de Désirée Pilard
- Jean-Marie PILARD, 38 ans, son beau-fils, époux de Rosalie Pilard
- Benjamin LORAINE, 36 ans, son cousin, époux d'Anne-Marie Robert

tous trois Jaguens.

(Assez curieusement les prénoms et les âges indiqués sur la stèle ne correspondent pas à la réalité et la date indiquée comme celle de la tempête est en fait celle de l'inhumation).

Selon le registre des enterrements détenu au presbytère «les trois corps furent retrouvés le 19 décembre au flot de Rougeret et les obsèques eurent lieu le 20 en présence de tous les paroissiens»[sic].

Par ailleurs la stèle porte le nom de Désiré Robert (1887/1898) [sic]

Cet enfant de Saint-Jacut, neveu de la femme de Benjamin Loraine, est mort le 9 juillet 1898.

A l'acte de décès est annexée, dans le registre de la mairie, une lettre d'un médecin de Ploubalay indiquant : «... La mort est attribuable à l'asphyxie, par immersion, l'enfant venant de manger et étant probablement tombé la face sur le sable, déplacé par le poids et mouvementé [sic] par le reflux»

Rien n'indique qu'il était embarqué comme mousse, ni qu'il soit passé par-dessus bord, naviguant à la pêche.

LA FÉE DES EBIHENS

Hugues de la TOUCHE

La croyance populaire veut qu'au siècle dernier une fée de Dinard : une de ces belles dames qui errent la nuit tombée sur les grèves et dans les champs se soit rendue sur l'île des Ebihens, cette jolie petite île située à mi-distance entre Dinard et Saint-Cast. Elle y passa durant une nuit de pleine lune en glissant doucement sur l'onde liquide irisée de lames d'argent noir.

Une de ces fées donc, la plus gentille, que l'on appelait Grunette, partit des bords de l'eau, passa la pointe venteuse du Décollé et survolant l'île Agot, se laissa guider par le dessin de la côte et s'en vint sur l'îlot des Ebihens.

Elle avait virevolté dans les vents contraires de la pointe de la Garde Guérin, s'était laissée déporter vers la grève froide de Port Hue puis avait, de la mer vu au loin des feux des maisons bourgeoises de Saint-Briac.

Ce périple n'en finissait plus, ce fut ensuite la longue grève de Lancieux et enfin elle aperçut la presque-île de Saint-Jacut.

Ce qui, poussa la charmante fée à quitter les rivages doux et majestueux de Dinard, personne n'en sut jamais rien. Sans doute le désir de voir autre chose, de connaître des pays différents de cette Bretagne merveilleuse. Enfant, elle rêvait déjà de partir, de quitter sa famille de féétauds, ignorant les jeux des stupides lutins et des dames malfaisantes. Ou bien avait-elle entendu quelque marin la nuit parler des îles et de leur enchantement ? Cette île très ancienne, puisqu'elle était déjà habitée à l'époque des druides, était-elle connue du cercle des fées ?

Quoi qu'il en soit, elle était émerveillée de se retrouver à plusieurs lieux de la civilisation des humains et des fées. La jolie Grunette arriva ainsi sur les grèves de la petite île.

Ce voyage l'avait fatiguée. Elle était partie vers le midi de la nuit, et de voler contre les vents d'ouest, dans l'écume des vagues, plus la peur de se perdre et de voyager en pays inconnu, tout ceci avait fait que la petite Grunette, lorsqu'elle se retrouva dans les champs de l'île, rechercha un coin d'herbe tendre, d'arbres touffus bien protégés des vents, afin de s'y reposer.



Elle parcourut l'îlot de long en large, rapidement de ses petites ailes impatientes afin de trouver un refuge. Elle allait s'endormir lorsqu'elle aperçut de ses yeux extrêmement perçants un bout de champ qu'elle avait choisi pour se reposer : l'entrée d'un souterrain. Elle ne vit pas exactement l'entrée. Les fées ont des pouvoirs extra-sensoriels qui leur permettent de voir à travers les choses : elle devina une ouverture qui était dissimulée par une grande pierre plate dans le bout du pré.

La petite fée se rendit auprès de cette pierre. Elle était énorme, longue, pesant des centaines de livres. L'envie d'en finir, de dormir, lui donna des forces inouïes. Grunette souleva la pierre et lui apparut un souterrain noir et profond où elle plongea, heureuse de pouvoir enfin s'endormir d'un repos bien mérité. Elle leva la pierre bien haut, mais celle-ci retomba lourdement sur le joli être qui perdit connaissance.

Fut-elle inconsciente un jour, un mois, cent ans, nul ne le sait. Mais il est un fait que la petite Grunette se trouve toujours dans l'affreux souterrain de l'île des Ebiens. Là, elle s'endormit donc d'un sommeil injuste et dort encore aujourd'hui.

La légende veut, et nous n'avons pas de raison de contredire cette croyance que le jeune homme qui parviendra à retrouver le souterrain de la petite fée ; celui qui arrivera à rentrer dedans et à retrouver la belle Grunette l'épousera et vivra heureux à jamais. Elle attend toujours la délivrance. Dans le noir de sa prison et de sa tombe, elle n'a pas vieilli d'une minute. Les fées ne changent pas : certaines naissent vieilles, d'autres jeunes suivant le dessein de la destinée. Le temps n'ayant pas prise sur elles, de sens pour elles, elles demeurent belles et fraîches pour l'éternité. Je connais nombre d'amateurs qui s'ils connaissaient cette histoire auraient remué depuis longtemps toutes les roches afin de retrouver l'idéal de tout homme : une femme douée de merveilleux dons.

Pour réveiller la fée, il faudra, nous dit toujours la légende, traverser l'eau, la terre et le feu. Comment traduire en termes compréhensibles cette énigme ? Je pense, mais vous avez le droit d'envisager les choses différemment, que le jeune homme ou l'homme moins jeune assurément, devra traverser le bras d'eau qui sépare le continent de l'îlot. Il devra le faire un jour d'orage et de feu du ciel, ceci est évident et enfin, il trouvera et traversera le souterrain qui se trouve dans les entrailles de l'île.

Alors, il verra étendue la jolie fée dans sa robe de tulle, de satin, et de pétales de roses. Il ne devra pas l'embrasser sur les lèvres, cela romprait le charme, mais lui tenir la main. Grunette alors se réveillera.

Lorsqu'il aura rempli toutes ces conditions et qu'il se sera rendu en ces entrailles de la terre avec cœur pur, alors, seulement à ce moment-là, il prendra possession de la petite fée, deviendra son amant, son mari et son maître et il sera le plus heureux des hommes.

Le Pays Malouin - oct.97
(communiqué par Louis Mahey)

LE MONDE TERRE-NEUVAS

Michel DUEDAL

I - LE CAPITAINE ET SON SECOND

Un Capitaine doit veiller en permanence à «se tenir à longueur de gaffe» et ce, d'autant plus qu'il cohabite au plus près des hommes, ce qui est le cas à bord d'un terre-neuvier.

Ici, pour se distancier il n'y a ni casquette galonnée ni appartement, tout juste un «r'tirot»⁽¹⁾ donnant directement sur le poste arrière - appelé la chambre - où vivent les principaux de l'équipage, soit une douzaine de personnes, où il est tenu de prendre ses repas en compagnie de ceux-ci, durant une longue campagne en droiture.⁽²⁾

Comment éviter, dans de telles conditions de promiscuité, et si on n'est pas un grand costaud au coup de poing facile, que certains n'en arrivent à vous tutoyer ou à vous taper sur l'épaule, ruinant ainsi toute forme d'autorité alors que celle-ci s'avérera davantage nécessaire en fin de campagne si le rendement de la pêche n'est pas ce qu'il devrait être !

En tous rapports avec l'équipage le vouvoiement est impératif, exception faite du vieux camarade d'école et de celui qui fut, compagnon de misère, mousse en même temps que vous.

Nous savons aussi qu'une tradition «du Banc» interdit, quasi-formellement, de porter les mauvaises têtes sur la «peau de bouc», ce nom très ancien du cahier de punition que tous les marins connaissent.

— «Ça ne se fait pas à Terre-Neuve !» répondit un capitaine à l'Administrateur de l'Inscription Maritime lui en faisant reproche.

«Une volée de cap'taine» - cela n'est pas une vaine expression - qu'elle soit l'investissement de l'étal pour un quart d'heure de tranchage rondement mené ou la maîtrise d'un doris dans le gros temps n'est pas une innocente péripétie mais un acte à la double fonction :

- primo : prouver, mine de rien, que le «chef» est issu du métier⁽³⁾ et qu'il sait le travail - au poste comme à la chambre, çà on apprécie.

- secundo : amener une détente quand les esprits commencent à douter ou à s'échauffer, en permettant aux hommes de s'en gausser en sourdine.

Il est aisé de comprendre pourquoi un subtil rapport doit s'établir entre le Capitaine et son Second, qu'il a lui-même recruté.

Des qualités ou des défauts de ce Second, seul véritable adjoint, dépendent en effet pour une grande part, les résultats de la pêche, critères seuls valables aux yeux des armateurs et justifiant pour la campagne suivante un bon ou un médiocre commandement.

Sur un trois-mâts goélette classique - six mille quintaux de charge et une douzaine de doris - la présence du Second est indispensable à bord, aussi, n'est-ce que très exceptionnellement qu'il participera aux opérations de pêche⁽⁴⁾ (aller tendre quelques filières de casiers à bulots par exemple) à moins que ce bateau ne soit «mené par un patron de pêche». A la limite le Capitaine préférerait même prendre le doris et laisser son «bras droit» à ses occupations si diverses et si prenantes : presque tout est de sa compétence, de la cambuse au pont en passant par le gréement sans oublier le tranchage de la morue.

A bord, huit jours avant tout le monde, il a suivi l'embarquement du matériel et des vivres ; de ce fait lui seul connaît leur agencement dans les soutes et la cambuse.

Bien entendu, rien de ce qui se passe n'échappe à l'œil du Capitaine mais il n'intervient que si les circonstances l'y obligent.

Au matin, les doris débordés, les deux hommes s'accordent quelques instants de pause, en bas, devant un café, en compagnie du saleur le plus souvent. On y fait le point puis le Capitaine passe ses consignes ; au Second le soin de les faire exécuter. D'ailleurs les marins n'aiment pas que le pacha⁽⁵⁾ s'implique trop dans les affaires courantes !

Etre le seul rouage entre le donneur d'ordres et les exécutants et mériter l'estime de l'un comme des autres, est un exercice malaisé exigeant connaissances en tous domaines et sérieux doigté : la fonction de Second est bien la plus difficile du bord.

- «Avec un Second ivrogne, tout va à vau l'eau !» m'a répété bien des fois le Capitaine D. Frélaux.

Quand le Capitaine est porté sur la bouteille, c'est pire encore, d'autant que les dorissiers n'apprécient guère que l'on se saoule avec «leur» vin ! Et malheur à celui-ci s'il tombe sur un gars ne connaissant qu'à demi son boulot car sa vie devient «impossible»!

(1) - R'tirot : de «se retirer» - petite cabine du Capitaine (par dérision).

(2) - En droiture : sans faire d'escale.

(3) - Métier (être issu du...) : avoir été mousse et dorissier.

(4) - Patron de pêche - Dans ce cas le Capitaine n'est que «porteur».

(5) - Pacha : appellation courante du Commandant d'un navire de guerre. Ce terme est parfois utilisé par les terre-neuvas.

II - LE TRANCHAGE DE LA MORUE

C'est le Second, voire le Capitaine, qui opère à ce poste, le plus important de la chaîne de l'abiennage⁽¹⁾, là où la morue, de l'état de poisson rond va, en trois coups de couteau-trancheur⁽²⁾ savamment donnés, passer à celui de poisson «plat» !

La morue ébréguée⁽³⁾ et étêtée que transmet le décolleur se retrouve sur l'étal devant le trancheur, collet à main gauche, queue à droite et dos bien calé contre le taligau, baguette de bois clouée obliquement sur la table de travail.



Une belle morue !
(remarquer la forme du "couteau trancheur")

L'habilleur, le trancheur de jadis, de sa main gauche mitainée, soulève et maintient fermement l'épaule supérieure de la morue. Quand celle-ci est de taille respectable il donne, préalablement, quelques petits coups de couteau dans l'épaisseur de la chair, derrière les premières vertèbres afin de les dégager et, par là, de préparer le geste essentiel de son intervention.

La lame bien affûtée, partant du collet, taille d'un seul élan toutes les arêtes sur la partie gauche de la colonne vertébrale, jusque la queue.



Sur un étal improvisé, le Capitaine D. Frélaux ôte la "raquette" de la morue tranchée.

Cette trajectoire semble rectiligne au non initié ; elle ne l'est pourtant pas !

Au niveau du cloaque, que nos banquiers nomment « nombril », et à gauche de celui-ci, là où l'ébréqueur⁽³⁾ a pratiqué une courte incision⁽⁴⁾ à l'intention du trancheur, le poignet a imprimé au couteau un très léger mouvement vers le haut afin que la lame, en suivant la marque qui est à la fois repère et guide, contourne cet obstacle qu'est le « nombril » et ouvre alors les chairs de la queue.

En fonction de la manière dont l'homme a, parfois, trop ou pas assez pesé sur sa lame, la morue se retrouve soit flambée⁽⁵⁾ soit jambonnée⁽⁶⁾ !

Le tranchage proprement dit étant effectué, il ne reste qu'à ôter la raquette, celle-ci n'est autre que la fraction de l'épine dorsale allant du « nombril » au collet et que beaucoup nomment, improprement, le naut⁽⁷⁾.

D'un coup sec, appliqué verticalement, le bout de la lame sectionne la colonne au niveau de la vertèbre appelée « no » ou « noc »⁽⁸⁾ puis, passant sous la raquette, remonte vers le collet en coupant, cette fois, les arêtes de la partie droite.

Toutes ces explications concernent un tranchage ordinaire, mais on peut faire mieux !

René Orhand, habilleur émérite, reconnu par ses pairs, m'expliqua un jour.

— « Sur une morue tranchée par un « maître », raquette enlevée, la moelle épinière reste sur place, bien visible du « no » au collet, avec l'élément arrière des vertèbres ».

Le Capitaine Frélaux confirme cela, tout en spécifiant qu'une telle dextérité n'est pas le fait du premier venu !

Le trancheur en ayant terminé avec son poisson aplati, le pousse vers la baille de lavage où le mousse énocteur⁽⁸⁾ s'active, et jette la raquette à la mer.

De temps à autre, le cuisinier demande qu'on lui réserve les plus belles « échines » pour en faire une « soupe de raquettes », appréciée par les marins.

(1) - Abiennage : travail de la morue, de l'ébrègue au salage.

(2) - Couteau trancheur : il a une forme très spéciale, sa lame épaisse, trapue à bout carré est légèrement hélicoïdale.

(3) - Ebréquer : on dit aussi : piquer, ébreuiller... C'est ouvrir le ventre du poisson et en retirer les viscères.

(4) - Sur les chalutiers - semble-t-il - les ébréqueurs ne donnent plus le petit coup de couteau au « nombril » : les trancheurs ayant pris l'habitude de le donner eux-mêmes.

(5) - Flamber : c'est, en tranchant, peser franchement sur son couteau, entamant un peu trop les chairs du dos de la morue, et n'arrêter sa course qu'au pied de la caudale alors que le mouvement de la lame se doit de venir « mourir » en douceur à environ 5cm de celle-ci. Une morue flambée ne se tient pas « plate » et est, de ce fait, classée produit de deuxième catégorie. « Flamber est le déshonneur du saleur ! » disait-on sur les Bancs.

(6) - Jambonner : c'est trancher insuffisamment la chair de la queue de la morue. Celle-ci n'étant pas assez ouverte « prend » mal le sel.

(7) - Naut : vessie natatoire de la morue. Ce sac, dont l'épaisse paroi a un aspect cartilagineux, est accolé à la raquette. Autrefois l'homme chargé de récupérer les nauts se nommait nautier.

(8) - No ou noc : vertèbre située au niveau du cloaque. Elle conserve un peu de sang ; le travail de l'énocteur est d'ôter celui-ci.

Destin de Terre-Neuvas

- Mourir sur les Bancs -

Tout là-bas, sur les Bancs

Quand le brav'matelot

- Fort lesté de charbon -

Dans sa toile bien cousu,

Vers les fonds fait l'plongeon

C'est pour y retrouver,

De dix mille compagnons,

Les crânes et les os

Qu'ont sucé les bulots !

M.D.

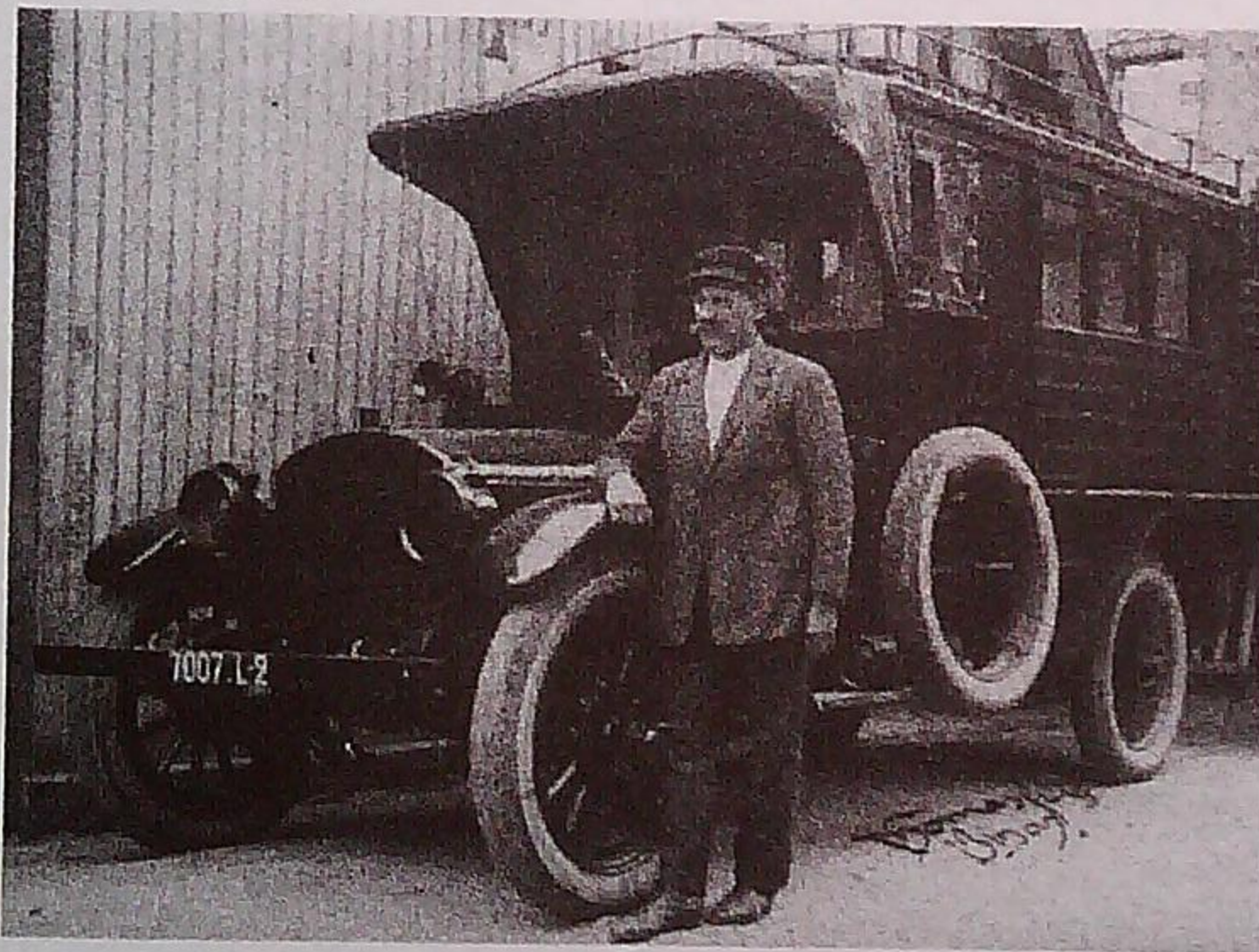
Ce poème "barbare" est dédié à Eric Tabarly "péri en Mer Celtique" dans la nuit du 12/13 juin 1998.

LE PETIT TRAIN DES CÔTES-DU-NORD A SAINT-JACUT 1926 - 1939

Dominique BRISOU

Les premières lignes du chemin de fer local implanté dans le département des Côtes-du-Nord furent ouvertes en 1905. Il s'agissait d'un premier réseau, comprenant au total 210 km de voies, destiné à la pénétration de moyens de communication vers l'intérieur du département et aussi à la desserte de zones côtières très peuplées et touristiques. Le tronçon Plancoët - Saint-Cast, long de 18,6 km, fonctionna pour le service des voyageurs à partir du 18 septembre 1906. Le pont du Guildo, qui n'était constitué depuis 1864 que d'un tablier de bois, dut être reconstruit pour permettre le passage des convois. Pour cette opération, l'ingénieur des Ponts et Chaussées Louis Harel de la Noë (1852-1931) avait inventé un procédé nouveau appliqué pour la première fois, le sidéro-ciment, ou béton armé.

Ce réseau bénéficia très vite d'un grand succès, de sorte que dès 1908 un second était envisagé par le Conseil général. La Grande Guerre retarda le projet et ce n'est qu'après l'armistice que les travaux purent être entrepris. L'objectif principal était de relier en continu Plestin-les-Grèves - limite ouest du département - à Lancieux - limite est - en reliant villages et villes côtières, tout cela en songeant au développement prévisible du tourisme. L'ouverture des nouvelles lignes s'échelonna entre 1922 et 1926.



*La "Tapissière" qui attendait les voyageurs à la gare.
Sur le côté, nous lisons : "Hôtel des Bains Rouault Saint-Jacut"*

La ligne Le Guildo - Lancieux, d'une longueur de 11,3 km, passait à Saint-Jacut. Déclarée d'utilité publique dès le 28 mars 1912, elle ne fut ouverte que le 14 juillet 1926. Au Guildo la voie se détachait de celle de Plancoët, peu après la station, pour s'engager dans le petit vallon sur le flanc duquel monte la route départementale D 786 ; puis, à hauteur du lieu dit *La Pichardais*, elle obliquait vers le nord, décrivant une portion d'ellipse afin de prendre la direction de Saint-Jacut. Une partie de

l'ancienne voie a été transformée en «chemin» (du Petit-Tram) et même en une partie de «boulevard» (du Vieux Château). Après avoir traversé la route départementale D 62 (actuel boulevard des Dunes) suivant une direction ouest-est, la ligne aboutissait à la gare de Saint-Jacut située à Biord (actuelle rue de la Gare), puis elle rejoignait la route départementale D 26 qu'elle longeait jusqu'au croisement de Trégon où se trouvait la gare. Après avoir coupé à angle droit la départementale D 786 elle redescendait pour prendre l'accotement de cette route jusqu'au hameau de La Giclais. A la sortie de celui-ci la voie décrivait une courbe en dehors de la route, et traversait de nouveau la D 786 pour desservir la gare de Ploubalay en accotement de la même route ; elle se poursuivait ainsi jusqu'à Lancieux. On avait prévu la jonction du réseau avec celui du tramway à vapeur de Dinard. Mais le pont mixte sur le Frémur, à Saint-Briac, ne fut terminé que tardivement en 1928, au moment même où le tramway Dinard - Saint-Briac cessait de fonctionner. Les voies furent néanmoins posées, en accotement de la route et en rails noyés sur le pont, entre la gare de Lancieux et celle de Saint-Briac qui ne fut jamais achevée ; seule sa plate-forme entaillée dans la falaise témoigne des intentions de cette réalisation.

Selon le témoignage d'une voyageuse qui a pris le petit train en 1935, les convois comprenaient une locomotive à vapeur et deux wagons. Ils dégageaient une fumée abondante et roulaient si lentement que, dit-elle, «on aurait pu cueillir des fleurs le long de la voie».⁽¹⁾ Les Jaguens surnommaient le petit train «la chouette», en raison des nombreux coups de sifflet qu'il avait l'obligation de donner avant de croiser toute voie publique.

La ligne Le Guildo - Lancieux fut la plus éphémère du réseau puisque, dernière ouverte, elle sera fermée le 15 février 1939 et déclassée le 27 avril suivant. Il faut dire que depuis plusieurs années déjà, le réseau supportait un déficit qui ne cessait de se creuser. Il était donc devenu indispensable de supprimer les tronçons qui manifestement avaient été établis pour des raisons électorales !

BIBLIOGRAPHIE

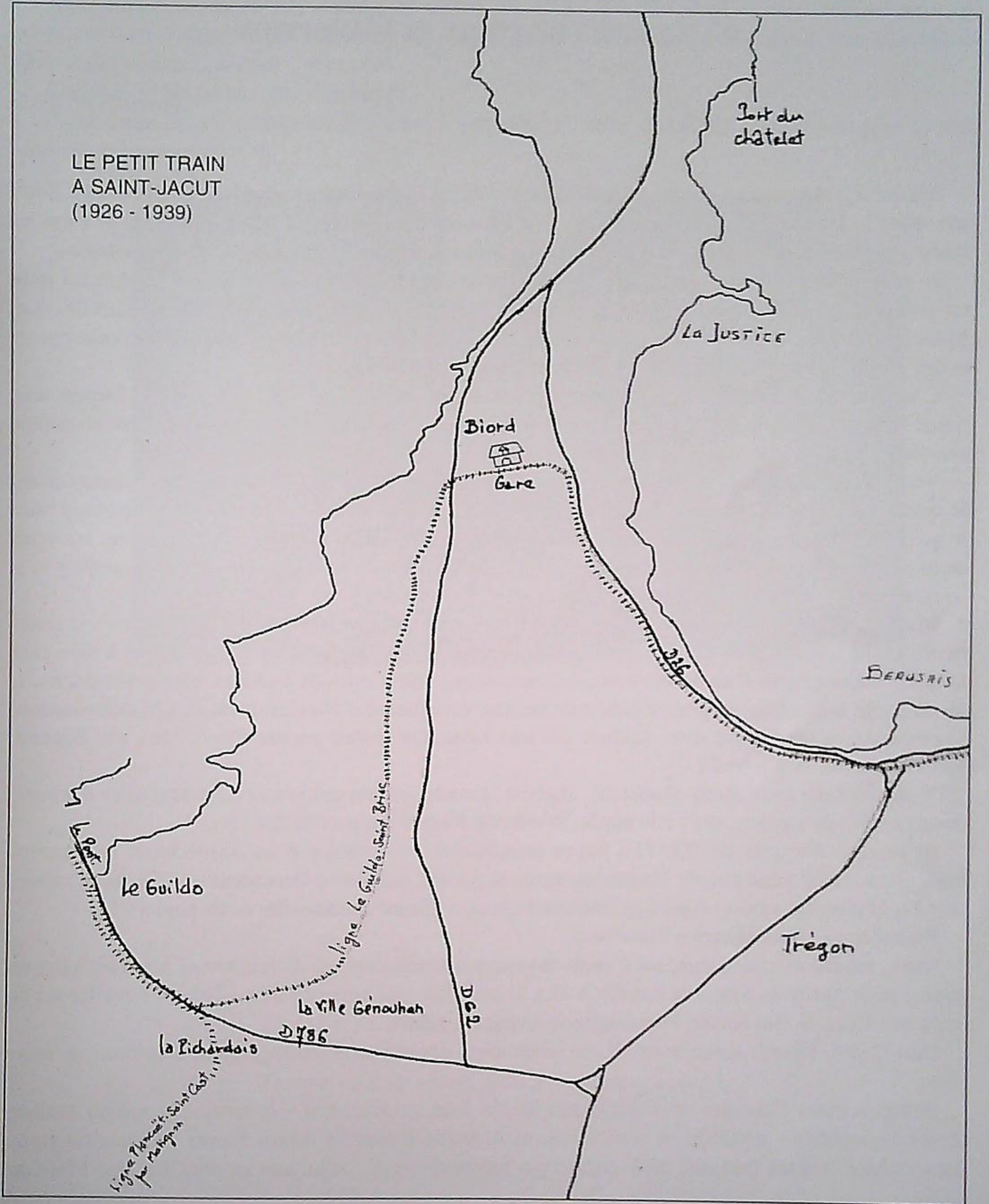
- Cornu (Alain), *Petits trains des Côtes-du-Nord*, «Le siècle des petits trains», Le Mans : Ed. Cénomane, 1987, 192 p.
- Hulot (R.), Riffaud (J.C.), *Les Chemins de fer des Côtes-du-Nord*, dans *Revue de la Fédération des Amis des Chemins de fer secondaires* N° 131, 1975 - V.
- *Le petit train des Côtes-du-Nord (1905-1956)*, dans *Revue d'Histoire de l'Association des Chemins de fer des Côtes-du-Nord* N° 14, septembre 1995.

APPEL A TÉMOINS !

La documentation relative au petit train à Saint-Jacut étant particulièrement maigre, nous lançons un appel à nos lecteurs pour rechercher et nous signaler tout indice sur ce sujet, même minime : vieux ticket, photo, anecdote...

L'Association des Chemins de fer des Côtes-du-Nord (23, rue Paul Valéry - 22000 Saint-Brieuc), recherche de son côté tout ce qui concerne le réseau départemental.

LE PETIT TRAIN
A SAINT-JACUT
(1926 - 1939)



SOUVENIRS D'UN AUTRE MONDE D'UN JAGUEN DE CHOIX ET D'ADOPTION

Bernard GEORGE

Ma sœur a été conçue durant le mois d'août 1923 à Saint-Jacut-de-la-Mer chez Madame Sablé qui, dans la Grande Rue, recevait des hôtes à l'enseigne de «Pension Sablé - Maison de famille» (nous avons encore des lettres à telle en-tête par lesquelles étaient confirmées des réservations).

Je suis venu pour la première fois à Saint-Jacut-de-la-Mer à l'âge (si l'on peut dire) de neuf mois en août 1926. Mes parents descendaient alors chez Madame Durand - Pension de famille «Les Mouettes» - dans la Grande Rue, à peu près en face de Madame Sablé (les maisons existent encore et des photos avec personnages en conservent le souvenir si suggestif).

C'est peut-être assez dire les raisons que je me donne de me sentir «vieux Jaguen» ! Depuis lors, Saint-Jacut a beaucoup changé : il a, au moins dans ma mémoire, laissé survivre son âme et comme son parfum.

Souvenirs de vacances d'abord bien entendu ! J'ai cependant connu les dames de pêcheurs criant le maquereau au long des rues, le panier tressé à deux coques au creux du bras avec le poisson sous le goémon. Goémon qui chargeait des charettes attelées revenant par la grève. J'ai le net souvenir de la vieille église au flanc du cimetière. J'ai suivi la construction de la nouvelle en laquelle j'ai si souvent servi la messe au Recteur Gourio.

Mais, figures de l'été surtout ! Inoubliables comme un rêve ébloui... «Chez Popo» - paradis mythique et lointain pour des enfants qui en étaient tenus à l'écart - où l'hôtesse lançait à mon père toujours accompagné d'un de ses amis, médecin aussi, fidèle estivant : «Alors, mes petits docteurs, on en danse une.» Elle, sa grande entrée de vedette gouailleuse c'était, en solo, «La Matelote», dont l'apothéose, entendait-on dire, éclatait sur une table. On voyait encore Popo, sans son Eugène, après la guerre, m'a-t-on dit.

Y apparaissait aussi Betty Stockfeld, anglaise, grande vedette qui venait d'époustoufler dans une de ces comédies rieuses, alors à la mode, au côté de Raimu. En a-t-elle fait rêver !

Et puis le marquis de Bièvres, héros inoubliable et inoublié d'un Saint-Jacut totalement insouciant : il est venu encore longtemps après la guerre, toujours provocateur et l'élégance même, prêt à tout pour un «mot». Agacé, il lançait très haut : «Ça me fait ch...iffoner du papier» !

Plus sérieux, voici Maurice Blanchard.

Ours, tendre et silencieux, on l'avait toujours un peu négligé. Il retrouvait pourtant chaque année, pour quelques jours, sa famille à «La Tranquille» qui appartenait à «Titine» Léveillé sur la route des Haas. Il vint encore bien longtemps après la guerre.

Ours ? Oui. Rêveur assurément. Il est néanmoins devenu mon subrogé-tuteur à la mort de mon père.

Heureusement l'histoire ne s'arrête pas là. Un jour, tardivement - le temps, la guerre avaient séparé les amitiés - je découvre sous la plume d'André Breton et André Pieyre de Mandriargues, deux illustres poètes français, cette phrase qui me bouleversa : «Qui sait aujourd'hui que Maurice

Blanchard est un des plus grands poètes français ?»

Alors j'ai lu. D'abord son volume de créations visionnaires et prophétiques *Débuter après la mort...* et bien d'autres textes : *Je lance un coup d'archet* ou *Note de protestation contre l'action du vent et des vagues...* encore... et encore...

Et c'était vrai : un très grand poète !

Il est temps de se le rappeler. Il a aimé Saint-Jacut au cœur d'une vie aventureuse pour le rêve toujours recommencé.



Vers "l'au-delà" !

Avant de t'élancer, jusqu'à l'autre rivage

— Lors de ton examen, pour le dernier passage —

Il te sera plus doux si ton cœur est réjoui,

De tout ce dont esprit, autant que corps, a joui !

M.D.



DU SAINT JACUT AUX SAINT-JACUT

J.-C. MENES

TROIS SAINTS (VIe au VIIe siècle)

En Armorique vivaient saintement des ermites. De Bretagne (Angleterre) arrivèrent des émigrants. Il y eut d'abord une première migration, militaire (Ve siècle), suivie d'une seconde migration, populaire (VIe siècle). Il s'agissait de "troupes avec femmes, enfants, chefs politiques et religieux". A côté du roi était le saint, qui était son frère ou un parent proche. Les îles armoricaines jouèrent un rôle de relai dans cette émigration¹. On connaît un peu les conditions de navigation :

La plupart de ces navires pouvaient être de lourds bateaux de quinze à vingt mètres, construits surtout en chêne et qui restaient à l'ancre, car on ne pouvait les tirer sur le rivage ... Ces bateaux pouvaient être partiellement pontés. ... On lestait le bateau et la propulsion se faisait à la fois à la rame et à la voile ... le bateau n'est souvent pas minuscule ; celui de saint Leonor contient le saint avec soixante-douze disciples ; le navire de saint Briec est encore plus grand : il contient cent soixante-huit personnes ... On attendait que le vent souffle dans la direction souhaitée ...²

BUDOC

Budoc était évêque de DoP. A cette époque, d'après un document du IXe siècle⁴, rédigé entre les ans 859 et 869⁵, (Vie de Saint-Turiau), Turiau, saint qui aurait vécu à la fin du VIIe⁶, alla voir un certain "Budogan" dans l'île de "Libiscan"⁷. Or, ce Budogan ne serait autre que Budoc et Libiscan autre qu'une altération du vieux breton *Inisbican* qui est *Isle-Bihan* c'est-à-dire *Les Ebihens*⁸.

JACUT

Jacut (*Jacques, Jacob*) apparaît dans un document du IXe siècle (Vie de Saint-Guéno) dont il existe plusieurs copies⁹. Il y est dit frère de Guéno, saint du VIe siècle selon les plus récentes thèses¹⁰. C'est un personnage dont la biographie (Vie de Saint-Jacut)¹¹ fut rédigée entre le XIe et le XIIIe siècle¹². Elle est douteuse. On l'a donc rejetée et fait de Saint-Jacut l'apôtre du Christ, auquel aurait été dédiée l'Abbaye au XIIe-XIIIe¹³. Or cette Vie est un "rameau détaché" - c'est-à-dire une "suite", "une continuation" - de la Vie précédente¹⁴ et elle contient d'étonnantes choses. Qu'on en juge. Jacut quitte le monastère de Budoc, les eaux s'écartent, il va fonder non loin une autre abbaye :

Il y avait justement un lieu peu éloigné du monastère, mais interdit d'accès par un tourbillon dû au reflux de la mer profonde et en aucune façon naturellement abordable sans bateau. Ils prennent la route vers ce lieu par dégoût de leur séjour odieux et parviennent au rivage du gouffre susnommé. Que faire ? quand il n'y a ni bateau ni facilité pour traverser ? Genoux fléchis et cœur offert ils adressent leurs prières au Sauveur. Comme ils se relèvent du sable, voici que l'eau comme pour Moïse s'ouvre et présente aux saint voyageurs un chemin sec en son milieu ; mais quand ils atteignent la terre depuis l'autre rive, voici que les eaux reprenant leur course naturelle reviennent ensemble. Ensuite, arrivant au lieu qu'ils avaient désiré, ils le trouvent en tous points agréable ...¹⁵

N'est-ce pas *Inisbican* (où était Budoc) que Jacut aurait quitté ? N'est-ce pas le collet des *Ebihens* qu'il aurait emprunté ainsi, pour aller fonder l'Abbaye là où elle est encore ? Plus loin, cette Vie relate aussi l'épisode d'un pèlerin, qui, plus tard, passa l'Arguenon, pour aller au "monastère de Landoac, ainsi était nommée l'île"¹⁶. Deux sanctuaires coexistèrent-ils, l'un sur *Inisbican* (dédié à Doac) et l'autre où est l'Abbaye (fondé par un vrai Jacut) ? Ou ce paragraphe caractérise-t-il la reconstruction d'un sanctuaire (passé des *Ebihens* là où il est) après la coupure Viking (un siècle), sanctuaire que les moines jaguens auraient "vieilli" en le prétendant fondé par le frère de Guéno ?¹⁷

DOAC

Doac était un saint gallois du VI^e siècle, évêque et abbé, connu aussi sous les noms de *Docco* et *Docwyn*. Il a laissé des traces. En Galles : paroisses de *Llandochau Fawr* et de *Llandochau Fach* alias *Llandough*. En Cornwall : ancienne paroisse de *Landocho* au nom, aujourd'hui *Lanow*, conservé par celui d'un simple hameau de la paroisse de *St Kew*. En Bretagne : *Saint-Doha*, village et ancienne chapelle de *Merdrignac* ; *Bothoa*, ancienne paroisse, aujourd'hui village de *Saint-Nicolas-du-Pélem*¹⁸ ; *Landoac* (XII^e-XIII^e), d'où *Landoal* (1574), *Landoual* (1590) et *Notre-Dame-de-Landouart*¹⁹ qui est *Saint-Jacut-de-la-Mer*. Ce paragraphe reproduit textuellement les conclusions de M. Tanguy.

LES VIKINGS (IX^e au X^e siècle)

Les Vikings occupèrent la Bretagne de l'an 818 à l'an 937²⁰, détruisant les ermitages et laissant une réputation de barbare qui nous est parvenue. Il faut y rajouter les qualités diplomatiques de leurs chefs quand ils traitaient (ainsi à *Nantes*) ou l'activité des familles à terre (colons-cultivateurs) reconstituée dans certains musées (*York* en Angleterre). Mais les traces écrites qu'ils ont laissé sont rarissimes (Roman d'Aquin, par ex.). On ignore tout de leur passage à *Saint-Jacut*.

Cependant, selon un auteur autorisé, le mot *Houle* viendrait du germain *Hol*, qui serait du vieux scandinave caractérisant l'occupation viking²¹. Il est extrêmement répandu sur nos côtes : la *Houle* de *Cancale*, la *Houle* en *Saint-Briac*, les *Houles* au cap *Fréhel*, la *Goule* de *Dinard* et de *Saint-Enogat*. Localement, il apparaît dans le folklore avec la *Houle de Chêlin*, la *Houle de la Corbière*, la *Houle* de *Beauçais* (Sébillot) ou dans la tradition avec *Goule d'Enfer* à *Saint-Jacut*.²²

Hol, d'où vient *Houle*, veut dire creux. Lié à la terre (une grotte) ou à la mer (le "creux" de la vague), le mot prouverait (?) que les Vikings sont passés là où il est resté. Ces excellents marins mouillèrent-ils leurs drakkars à *La Houle Cousseu* (*Houle Causseul*) ? C'est le meilleur port de nos jours. Ce l'était encore plus jadis, à cause de l'ensablement moindre : une côte rocheuse continue se prolongeant au delà de *La Charbotière* et *Roche Mabilie* devait abriter une anse profonde.

L'ABBAYE (XI^e siècle et suivants)

Quasi-sûrement, avant l'an 818, aux *Ebihens* ou là où est l'Abbaye, avaient existé quelques cellules faites de pierres sèches entassées. Aussi sûrement, il n'en restait plus rien en l'an 937, le temps (plus d'un siècle) et les Vikings s'étant chargés de les détruire. Vint l'époque de la reconstruction. Les Abbayes passèrent généralement des îles au continent²³. A *Saint-Jacut*, *Hinguethen* était Abbé en l'an 1008, quand il fut chargé de relever celle de *Gaël* qu'il transféra à *Saint-Meen*, vers l'an 1024²⁴. Relativement locale au XI^e siècle, semble-t-il, l'influence des moines jaguens était plus étendue au XII^e siècle²⁵. Une bulle papale donne l'état de leurs possessions en 1163²⁶.

Dans ce document, l'abbaye mère est dite Abbaye de *Saint-Jacut de l'Île de la mer* ("monasterii *Sti Jacuti de Insula maris*"), cette île (Les *Ebihens* ? L'actuelle presque île ?), qui n'a rien à voir avec *l'Isle* (*Insula* au sens terre = bourg), étant mentionnée pour la distinguer des autres toponymes. Ceux-ci, dont la plupart apparaissent dès 1163, ont été ainsi recensés par un auteur en 1969. *Côtes d'Armor* : *Saint-Jaguel* (Le *Guildo*) ; *Saint-Jagut* (Plestin-les-Grèves) ; *Saint-Jacut-du-Mené*. *Ille-et-Vilaine* : *Langégu* en *Médréac*. *Morbihan* : *Saint-Jacob* en *Les Fougerêts* ; *Saint-Jacut* en *Malansac* ; *Saint-Jacut-sur-Arz* ; *Lagu* (presque île du *Plec*). *Finistère* : *Saint-Jacob* en *Loperherth* ; *Saint-Jacut* en *Le Folgoët*²⁷. Les dépendances des prieurés envers l'Abbaye cessent quelques siècles plus tard (ainsi pour *Saint-Jacut-du-Mené*²⁸). De nos jours, trois communes²⁹ portent le nom du saint : *Saint-Jacut-de-la-Mer* ; *Saint-Jacut-du-Mené* ; *Saint-Jacut-les-Pins* (en *Malansac*).

- ¹FLEURIOT, L., *Les origines de la Bretagne*, Paris, 1980, p. 207-208. Il y aurait eu un autre *Budoc*.
- ²*Ibid.*, p. 212-213.
- ³*Ibid.*, p. 270.
- ⁴DUINE, F., "Vie antique et inédite de S. Turiau" dans *Mém. Soc. Arch. de Rennes*, 1912.
- ⁵TANGUY B., *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses des Côtes d'Armor*, 1992, p. 291.
- ⁶GUILLOTTEL, H., "Les origines du ressort de l'évêché de Dol" dans *Mém. Soc. Hist. et Arch. Bretagne*, 1977, p. 54.
- ⁷DUINE, F., *op. cit.*, p. 43.
- ⁸TANGUY B., *op. cit.* p. 290.
- ⁹GUILLOTTEL, H., "Tradition des vies de saint Guénolé", appendice à "Les origines de Landévennec" dans *Landévennec et le monachisme breton dans le Haut Moyen Age*, Actes du Colloque du 15ème centenaire de l'abbaye de Landévennec, Association Landévennec, 485-1985, p. 109-113. Voir aussi "Vie de Saint-Guénolé confesseur" (traduction manuscrit de Londres), p. 323-335.
- ¹⁰GUILLOTTEL, H., *op. cit.*, p. 109.
- ¹¹Il en existe deux manuscrits, à la B. N., n° 11766 et n° 5296, ce dernier étant le plus complet. Il a été imprimé par la Société des Bollandistes dans *Catalogus Codicum Hagiographicorum latinorum antiquorum saeculo XVIe, qui asservantur in Bibliotheca Nationali Parisiensi*, 1889, T. I, p. 578 et suiv.. Cette publication a été réimprimée par cette société dans ses *Acta sanctorum*, nov. 1911, p. 98 et suiv.. Ce dernier texte a été reproduit dans LEMASSON, abbé A., "Vita ss. Jacuti et Guethenoci" dans *Saint-Jacut, Son Histoire, son Culte, ses Légendes, ses Vies anciennes*, Saint-Brieuc, 1912, p. 83-91.
- ¹²LEMASSON, abbé A., *op. cit.*, p. 83 et 93 ; TANGUY B., *op. cit.* p. 290 ; MERDRIGNAC, B., *Recherches sur l'hagiographie armoricaine du VIIème au XVème siècle*, Centre Régional Archéologique d'Alet, 1985, T. I, p. 66-67.
- ¹³GUILLOTTEL, H., "Les origines du ressort de l'évêché de Dol", *cit.*, p. 54-55 ; MERDRIGNAC, B., *op. cit.*, p. 67.
- ¹⁴Cette opinion était celle de l'abbé Duine. Elle nous a été soulignée par le chanoine Raison du Cleuziou qui reste très réservé sur la version précédente (lettre du 14 mai 1995). On remarquera aussi que M. Tanguy ne la commente pas dans son Dictionnaire. Or, l'autorité de ces trois auteurs est incontestable.
- ¹⁵LEMASSON, abbé A., *op. cit.*, p. 87. Traduction en français par M. Paul Escallon, professeur de latin en retraite.
- ¹⁶*Ibid.*, p. 90. "Peregrinus respondet quod ad monasterium Landoac, ita insula vocabatur, transire vellet".
- ¹⁷Les voulant plus anciennes que les autres, les moines vieillissaient leurs propres abbayes. Ce n'était pas rare. Or, au XIIIe, celle de *Saint-Jacut* avait des relations avec celle de *Landévennec*, qu'on disait fondée en l'an 485. Et, elle était en expansion. Or, on admet qu'un moine jaguen rédigea cette Vie de *Saint-Jacut* vers le XIIe. Les détails locaux le prouveraient. Dans ces conditions, le pas est aisé à franchir ... Mais, rien ne prouve qu'on puisse le faire ...
- ¹⁸TANGUY B., *op. cit.*, p. 290.
- ¹⁹*Ibid.*, p. 290-291 ; LEMASSON, Abbé A., *Saint-Jacut, son Histoire, son Culte, ses Légendes, ses Vies anciennes*, Saint-Brieuc, 1912, p. 18.
- ²⁰GUILLOTTEL, H., *L'exode du clergé breton devant les invasions scandinaves*, *Mém. Soc. hist. et arch. Bretagne*, 1982, p. 269-315.
- ²¹RENOULT, B., *Les Vikings en Bretagne*, Publication de l'Université de Königsberg, 1985, p. 110.
- ²²SEBILLOT, P., *Contes populaires de Haute Bretagne*, Paris, 1885 ; CARRÉ, J.-F., Noms de lieux du domaine maritime jaguen dans *Les Amis du Vieux Saint-Jacut*, n° 9, p. 22.
- ²³CASSARD, J. Ch., "Les saints bretons et la mer" dans *Mém. Soc. Hist. et Arch. Bretagne*, 1987, p. 5-17.
- ²⁴LEMASSON, Abbé A., *Histoire du Royal Monastère de St-Jacut-de-l'Isle-de-la-Mer composée en 1649 par F. D. Noël Mars ...*, Saint-Brieuc, 1912, p. 67, n. 1.
- ²⁵MENES, J.-C., "Labeur de moines jaguens" dans *Les Amis du Vieux Saint-Jacut*, 1993, n° 23, p. 21.
- ²⁶LEMASSON, Abbé A., *Histoire du Royal Monastère ...*, *cit.*, p. 25-28. La plupart des lieux, mais pas tous ont été identifiés par l'auteur.
- ²⁷DEBARY, M., "Saint-Jacut et les origines de l'Abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer" dans *Mém. Soc. Hist. et Arch. Bretagne*, 1969, p. 151-154. (liste établie d'après le Dictionnaire des lieux dits publiés par l'INSEE, Rennes).
- ²⁸TANGUY B., *op. cit.*, p. 291-292.
- ²⁹Sur les deux des Côtes d'Armor voir les répertoires de TANGUY ou de REGIS DE SAINT-JOUAN. Très belle chapelle dite du *Bon Réconfort* à *Saint-Jacut-du-Mené*, de la fin du XVIe siècle (lettre de son maire en 1996).

TEMPÊTE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Chanoine GOURIO

Nous avons évoqué dans notre dernier numéro, la tempête d'octobre 1987 qui fit en Bretagne d'énormes dégâts. Les anciens se souviennent de la tempête de septembre 1929 qui causa à l'époque un véritable désastre. Le chanoine Gourio, recteur de Saint-Jacut à l'époque, l'a noté sur le livre de paroisse.

SEPTEMBRE 1929. DES ORAGES ÉCLATENT DANS TOUTE LA RÉGION OCCASIONNANT DES DÉGÂTS.

Nous résumons ici ce qui se passa dans notre région. Le lundi 16 septembre commença un orage d'une violence inouïe, causant un véritable désastre dans tous les environs. De mémoire d'homme, on n'avait jamais vu pareil cataclysme. Le tonnerre grondant sans discontinuer pendant deux jours, les éclairs aveuglant sans cesse et la pluie s'abattant en véritables trombes d'eau. C'est un désastre qui termine la saison si belle de 1929.



Dinard

(Collection privée de M. Claude Leforestier)

Près de Plévenon, le terrain s'affaisse et une locomotive fait une chute de plus de 20 mètres. Le chauffeur est tué et le mécanicien grièvement blessé. La banlieue de Saint-Malo est sous l'eau. Les quartiers du Pont des Planches, du Clot Cadot et du boulevard Gambetta sont évacués par les

habitants. A Troctin, près de l'anse du même nom, la route a été coupée sur une longueur de 25 mètres - deux maisons ont du être évacuées. Au Moulin Neuf, en La Richardais, les chaussées des étangs ont été emportées, la route est tombée vers la Rance sur une longueur de 20 mètres. Un pont situé près du Clos-Quellin, en Pleurtuit, a été emporté ... Un fait donnera une idée de la violence du phénomène météorique qui a causé tous ces ravages : pendant toute la nuit du lundi au mardi, le clocher de Pleurtuit, qui domine toute la région, formait une véritable torche d'effluves électriques, visibles de plusieurs lieues... Dinard est privé d'eau potable pour un certain temps. Il y a plusieurs millions de dégâts à Dinard. Le spectacle est navrant et les gens doivent se borner à constater les dégâts incalculables qui leur sont causés, sans pouvoir y apporter de remèdes. La rue de la Vallée et celle de Barbine sont sérieusement atteintes. Les eaux venant de plusieurs kilomètres ont transformé les rues en un véritable torrent. On signale des dégâts matériels qui devront se chiffrer par plusieurs millions. La plage de l'Ecluse et celle de Saint-Enogat ont été ravagées ; des gouffres béants y ont été creusés... Plusieurs moulins sont détruits dans les environs de Dinan.

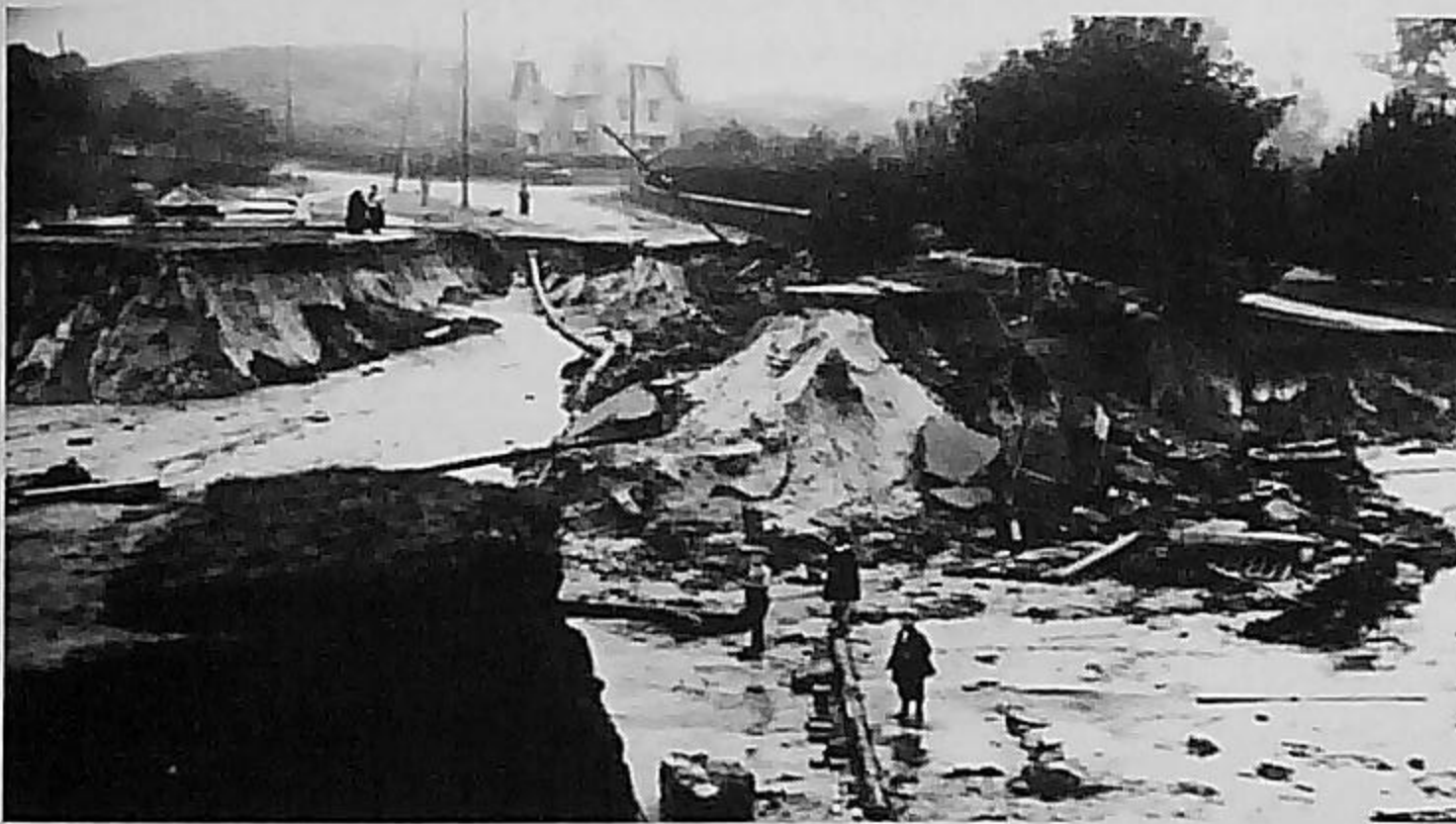


La Richardais

(Collection privée de M. Claude Leforestier)

Les pluies orageuses qui, dès la nuit du dimanche au lundi, avaient débuté avec une violence sans égale, s'étant continuées dans la journée et la nuit du lundi et la matinée du mardi, ont causé dans la région des dégâts tels qu'ils prennent les apparences d'un vrai désastre... Malheureusement, il y a plusieurs victimes au moulin de la Motte près du château de Marzan, en Pleslin, les occupants, M. Jouet et sa mère, sont emportés par les eaux en furie et leurs cadavres sont retrouvés à une très grande distance. Près de Trémereuc un moulin est détruit ; la meunière et sa petite fille périssent et sont enlevées par les eaux... Toutes les routes sont coupées... Au moulin du Méen, en

Taden, les eaux venant de Dombriand ayant rompu leur barrage, le rez-de-chaussée du moulin et de la maison d'habitation ont été envahis par le torrent ; l'eau a monté du premier coup à la moitié de la hauteur du premier étage, emportant le mobilier et l'argent de la caisse. Les propriétaires n'ont pu assurer leur salut qu'en défonçant une cloison avec un pied de table et en se sauvant par une fenêtre... Tout le mobilier de la Roche, situé au-dessous du Méen, a été emporté par les eaux... Au moulin de Dombriand, un spectacle de désolation s'offre aux regards. Vers minuit, les digues de l'étang de la Garaye - celle formée par la route de Ploubalay et probablement celle de la Fosse, en Quévert - ayant rompu vers minuit, un mètre d'eau recouvrit subitement la route. Le torrent entra par une fenêtre du moulin, abîmant grain et matériel, puis, contournant la maison d'habitation, y creusa une ravine large de 3,50 m et profonde de 4 mètres ; il démolit ou emporta cinq refuges à porc. Le garage des camions, une remise où se trouvait une scierie furent particulièrement démolis ; le pressoir, pesant plus de 3 000 kilos fut emporté à 100 mètres de là. Partout, dans la région, les routes sont coupées et les ponts emportés. Sur la route de Langrolay à Pleslin, la chaussée est emportée sur 10 mètres de large et 6 à 7 mètres de profondeur. La route de Dinard est coupée entre Trémereuc ; entre Pleurtuit et Dinard pont emportés. Routes coupées entre Lancieux et Ploubalay ; entre Ploubalay et Dinard, entre Trégon et Le Plessis-Balisson, entre Créhen et Plancoët. Le pont de Cambœuf qui relie Corseul à Plancoët a été emporté sur une largeur de 50 mètres. Emportés aussi les ponts de Montafilan, de Corseul à Dinan, de Corseul à Saint-Maudez. Ecrasés les petits moulins qui faisaient le charme de ces lieux pittoresques... La ligne du chemin de fer de Dinan à Corseul est aussi très endommagé et le train doit circuler avec lenteur. Complètement détruite la ligne du



Dinard

(collection privée de M. Claude Leforestier)

tramway départemental, à Plévenon, à Lancieux - vis-à-vis de Largentaye, entre Créhen et Plancoët. Le tramway ne pourra circuler, nous dit-on, avant le printemps prochain... A Ploubalay, plusieurs fermes sont inondées, les maisons ont du être évacuées. On est obligé d'aller à la nage, pour sauver les bestiaux. La foudre est tombée à plusieurs endroits. Les terrains entre Lancieux et Ploubalay, vis-à-vis Saint-Jacut, sont complètement

couverts par l'eau. A peine aperçoit-on le haut des pommiers émergeant de l'eau. Un doris part de Saint-Jacut pour aller au secours des habitants. A Saint-Jacut, la falaise, au-dessus du Rougeret, s'écroule dans la grève, écrasant plusieurs cabines.

Journée de désastre sans précédent dans le pays !

Rolle Rentier de 1751

communiqué par Michel Lechapelier

DE LA MÉTAIRIE DE LA BARBERIE

La métairie de la Barberie scituée en la paroisse de N.D. de Landouar avec ses logements terres labourables et incultes, hayes, bois et fossés en dépendants à l'exception de la quatrième partie du jardin que les sieurs religieux réservent pour y faire un semy de pommiers ou autres arbres à leur volonté sans que le preneur puisse prétendre aucun dédomagement pour non jouissance, est affermée à Jacques Bourget suivant bail de six ans datté du vingt et neuf février (mil sept cent quarante huit) 1748 qui a commencé à la St Michel (mil sept cent quarante et neuf) 1749 et finira le même jour de l'année 1755. A la charge au dit Bourget de payer pour chacun an en deux termes égaux qui seront à Noël et la St Jean-Baptiste après jouissance de chaque récolte, la somme de 170 livres et ainsi continuera de terme en terme comme ils échoiront.

En sortant avant l'enlèvement d'aucuns de ses meubles ny bestiaux à moins qu'il ne recommence un nouveau bail payera en outre boisseaux quatre godets et un demy godet de froment de rente par chacun an à devoir de partage au grenier de l'abbaye et mesure d'icelle à chaque terme de St Michel, fera aussy par an six journées de harnois quant il en sera requis sans qu'il puisse prétendre que sa noriture et non celle de ses chevaux fournira de plus aussy par chacun an au pied de l'échelle destinée pour réparer les couvertures de la dite métairie, deux cents de gleds, et mettra en temps et saison convenable dans la portion de la pré des dits sieurs religieux joignant celle de la dite métairie deux chartés de manny, aura le dit Bourget pendant sa jouissance les fruits des arbres et une seule coupe des arbres vieux et émondables qu'il fera en temps et saison sans couper ny prendre les émondés des jeunes que les dits religieux se réservent.

Le terme de Pacques 1751 est payé mais il ne parait pas dans l'ancienne liève que les quatre boisseaux de froment et les autres charges annuelles ayent esté payées, il faut voir les quittances.

UNE PIÈCE DE TERRE AU QUARTIER DE LA MANCHETTE

Contenant un journal de terre ou environ, laquelle ets affermée à Georges Revert pour quatorze livres par an jusques à 1748, mais depuis ce temps les messieurs religieux la gardent et la font ensemer.

Voyez la liève des marais à la fin de la présente.

1787 nouveau bail à Graffard.

UNE PIÈCE DE TERRE SCITUÉE DU COTTÉ E SOLEIL LEVANT DU TERTRE DE BIOR

La ditte pièce, scituée en N.D. de Landouar, joignante du cotté d'occident au même tertre d'autre coté à terre de Charles Hesry, du bout du midy à terre des héritiers de Julienne Dagorne affermée à René Amirand et Jeanne Dagorne sa femme suivant bail de neuf ans en datte du 28 décembre 1741

qui a commencé à la St Michel... à charge de payer aux dits sieurs religieux en leur abbaye la somme de 10 livres... Il parait sur l'ancienne liève que la ferme a esté continuée aux mêmes pour six ans sans bail.

1752 nouveau bail à Julienne Amirand vve Pierre Pilard - 12 livres -.

UNE PIÈCE DE TERRE SCITUÉE AU TERTRE DE BUOR VERS SOLEIL COUCHANT

La pièce contenant environ un demi journal, affermée à Laurans Guillaume fils de Bertrand pour neuf ans suivant bail du 2 janvier 1742... pour en payer après récolte la somme de quatre livres.

La St Michel 1750 est payée, le bail n'a plus de force.

Depuis la St Michel 1751, cette levée est due.

1762 - Jacquemine Guillaume.

1770 - Gille Leconte.

UNE PIÈCE DE TERRE SCITUÉE À L'OCCIDENT DU TERTRE DE BIOR

Contenant environ un demy journal, joignant du côté d'orient à terre de Jacques Dagorne, d'occident, et du côté du midy à terre de Jeanne Jason et du bout du Nort à terre d'Yves D'agne (Dagorne), est affermée à Pierre Malappel...

1751 - Nouveau bail à Yves Chauvel.

1772 - Gille Leconte.



Saint-Jacut vu du Tertre de Biord

L'ABBAYE DU XIV^e SIECLE

(notes sur les bâtiments)

(seconde partie)

J. COLLEMEN

Après avoir mis en évidence l'existence d'une enceinte, on a présenté les vestiges intra-muros présumés et critiqué une représentation de l'église. Un croquis donne une idée de l'Abbaye du XIV^e et la situe par rapport à l'Abbaye actuelle.

L'ABBAYE AVAIT UNE ENCEINTE (vers 1345)

Au XIV^e, une enceinte entourait l'Abbaye. Cela apparaît dans une charte royale (*Philippe VI, Paris, 5 mars 1345*¹) précisant que des assaillants entrèrent "*en icelle par dessus les murs*"². Le Roi le tenait évidemment de l'Abbé, soucieux de prouver une intrusion³, donc subjectif. Mais il n'aurait pas inventé une enceinte (pouvant, au plus, cacher l'existence de brèches). Sa forme est inconnue. Elle peut avoir été remplacée (milieu XV^e.) On l'agrandit au milieu du XVII^e, la place ne manquant pas : "*le monastère de St Jagu ... est entre deux petits tertres de terre, entre lesquels il y a plus de place qu'il ne faut pour la closture du monastère*" (*Mars, 1647*)⁴.

L'ABBAYE AVAIT UN AXE DE SYMÉTRIE

Différant de la disposition des autres abbayes bénédictines, comme cela a été remarqué (père *Benoit, frère Marc, M. Bugner*⁵), celle de l'Abbaye est particulière pour un problème de place et de déclivité. Pas plat, le terrain était favorable à des constructions dans la direction ouest-est, mais limitées, à l'ouest par des dunes, à l'est par la pente. Apparaît un axe de symétrie de l'Abbaye au XV^e (plan *Plouvier*) qu'on admit au XIV^e (sans en avoir la preuve).

VESTIGES DU XIV^e vus au XVII^e

Vus par *Plouvier* (1647), ce sont la cour d'entrée, un bâtiment de façade, une partie d'aile droite.

Cour d'entrée

Plouvier semble⁶ avoir d'abord écrit *Entrée* ou *Entrée Ancienne*. Il barra *Entrée* pour *La cour Ancienne*. Arrivant par la dune (*Haas* actuel), on entrait donc dans le monastère par cette cour. Un aveu d'Abbé confirme : "*l'arrivée de l'abbaye était anciennement du côté de cette dune*"⁷.

Bâtiment de façade

Le vieux logis presque ruiné donnant sur la cour est donc le bâtiment de façade. Longueur : 36,5 m. (selon échelle plan). En 1647, on savait que cette quasi-ruine avait servi de "*logis*". Bâtiment pas rénové au XV^e, donc jugé bon. Peut dater de la 2^e moitié XIV^e (après 1365).

Reste d'aile droite

Aile droite du monastère, donc. *Plouvier* avait écrit "*E... au dessus qui sert de grenier. fort vieil*". Un professeur à l'École des Chartes (*Lelong*) a traduit "*Bâtiment avec cave au dessous qui sert ...*"⁸. On retiendra le *fort vieil*. Peut dater de la 1^{ère} moitié XIV^e (avant 1341).

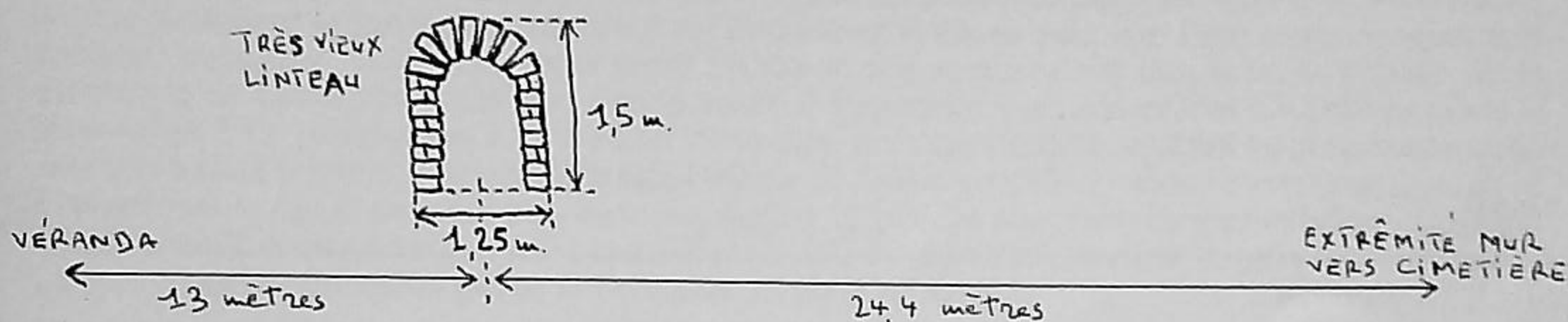
VESTIGES du XIVe parvenus au XXe

Bien que nous semblant fondées, les conclusions de ce paragraphe doivent être confirmées.

Porte Est de l'enceinte

A priori contemporaine des travaux du XVe (église, cloître, maison Abbé, murs de sa cour, colombier), l'enceinte du plan *Plouvier* fait apparaître deux portes *désignées* (porte Sablons, grande porte) *et dessinées*, qui étaient *utilisées*. C'est clair. Plus énigmatique est une troisième mention dans sa partie est : l'indication "la port(e)"⁹, mais *sans ouverture dessinée*. Une porte ouvrant sur un champ (dit *Le Clos* en 1647¹⁰ et 1751¹¹) devait exister là jadis. Elle aurait laissé son nom à l'endroit, été murée, noyée dans l'enceinte, vue ainsi par *Plouvier* en 1647 (qui ne représenta pas cette discontinuité insignifiante) et nous serait parvenue avec elle. Car, encore visible dans le petit jardin *est* de l'Abbaye, cette partie de l'enceinte contient (dissimulée par un oranger du *Mexique*) une niche plus vieille (à l'examen de son linteau) ayant bien la forme et les dimensions (larg. = 1,25 m. ; haut. = 1,50 m.) d'une porte dont la hauteur aurait diminué plus tard par surélévation du sol.

Vestige du plus haut intérêt : ce serait la porte de l'Abbaye du XIVe.



Emplacement d'une niche dans le mur du XVe qui est dans le petit jardin *est* de l'Abbaye

Vestige de la façade Ouest

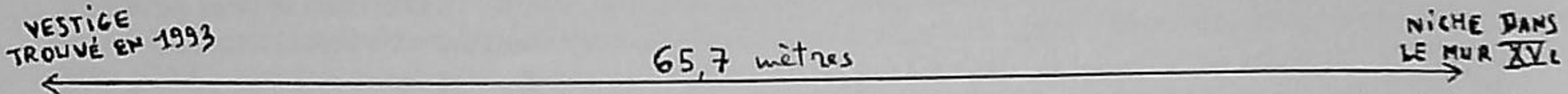
Un vieux pan de mur jointoyé à la chaux fut découvert en 1993 lors de travaux de fondation dans l'Abbaye. De mémoire, une soeur nous le décrit (L = 130 cm., l = 70 cm., h = 30 cm.) et nous en montra la place, ce qui nous permit de le situer par rapport aux façades. Positionné sur un plan de masse publié dans un travail récent (*Regards d'Emeraude*¹²), il serait dans la cour ancienne, à priori exempt de telles fondations. Donc, ce plan doit être retouché, en faisant glisser vers la droite (seul sens résolvant le problème) le tracé de l'Abbaye actuelle dans ce livre (ligne bleue). *Comme la première fondation ancienne qui se présente est celle de la façade antique, ce pan en serait un vestige.* La retouche représente 6 à 7 m.



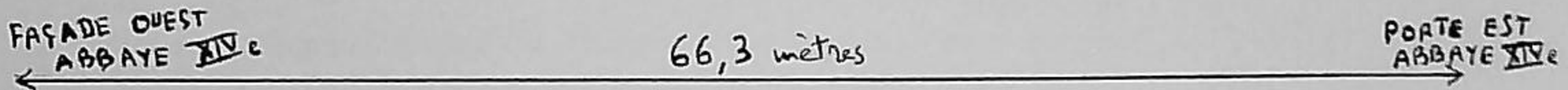
Emplacement d'un vestige découvert en 1993 par rapport aux façades *sud* et *est* de l'Abbaye

Confirmation par les distances

La façade ouest et la "porte" est sont distants de 66,3 mètres (d'après le plan *Plouvier* et son échelle). Or, les deux vestiges ci-dessus sont distants de 65,7 mètres (sur le terrain). C'est la même chose (à moins de 1% d'erreur près !) ce qui confirme, par les distances, l'identification précédente. On aurait ainsi deux repères dans le sens de la longueur (mais pas forcément dans l'axe de symétrie) situant l'Abbaye antique par rapport à l'Abbaye actuelle.



Distance sur le terrain entre la niche qui est dans le mur du XVe et le vestige découvert en 1993



Distance d'après le plan *Plouvier* avec échelle entre façade ouest Abbaye et porte est enceinte

UNE IDÉE DE L'ABBAYE AU XIVe

L'Abbaye du XIVe était sans doute plus petite que celle du XVe. Ses bâtiments étaient dans la cour actuelle. A priori en contrebas¹³, sa cour était où sont le hall, la pièce d'accueil et la salle à manger actuels. Elle ouvrait à l'ouest, sur les dunes (*Les Haas*). A gauche, le "bourg"¹⁴ dit l'Isle devait être dans les jardins actuels. A droite se trouvait "la garenne de l'Isle de S. Jagu"¹⁵ (*Chef de l'Isle*) qui était source de vie (lapins, ajoncs).

L'Abbaye intra muros

Devaient se succéder sur un axe de symétrie ouest-est : la cour, les logis, le cloître et l'église. Semblent se dégager une partie ouest (vie pratique) et une partie est (vie religieuse).

La cour d'entrée

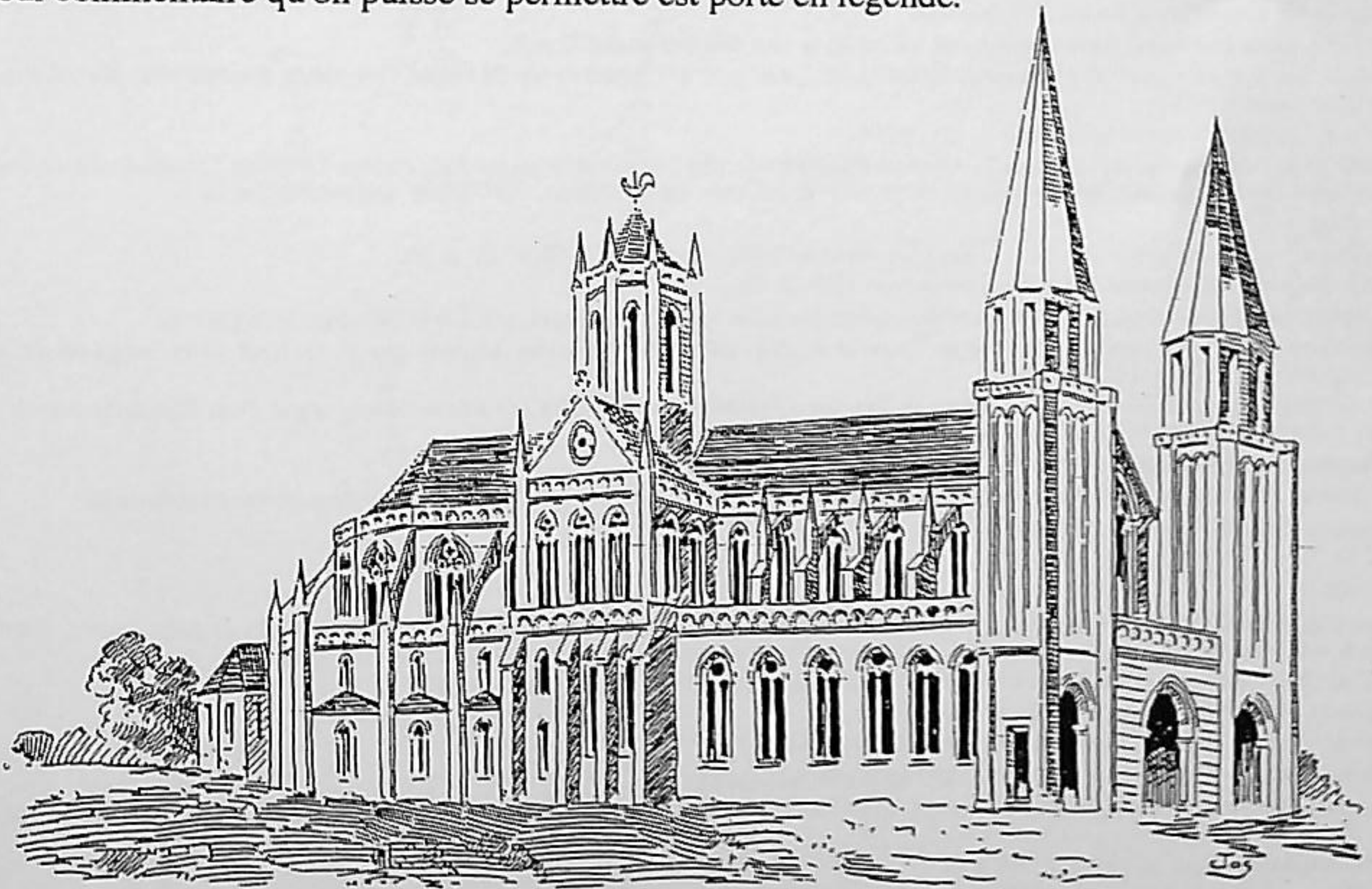
A priori moins longue que celle du plan (l'expression "cour ancienne" désigne un emplacement) et plus ou moins carrée, d'environ 40 * 40 m.. Evidemment fermée par une porte, ménagée dans l'enceinte, peut-être dans l'axe de symétrie (elle sera excentrée au XVe). Non loin, accolée au mur intérieur, petite écurie (comme ce sera le cas au XVe¹⁶ et ce l'aurait été au début du XVIIe¹⁷) abritant les deux chevaux de l'Abbé "son pallefroy et un sien autre cheval"¹⁸, soignés par un "pallefrenier". En 1345, celui-ci faisait aussi office de "grenetier"¹⁹.

La partie Ouest (bâtiments)

Le bâtiment de façade était orienté à l'ouest (soleil couchant), donnait sur la cour et faisait 36, 5 mètres de long (échelle plan). C'est là, face à l'entrée, qu'étaient les "logis" des moines, là qu'ils vivaient. *L'aile droite* était orientée au sud, ce qui était favorable à la conservation (bois, ajoncs, céréales), au locaux à grains tenus par ce "grenetier" ; en 1647, on l'utilisait encore comme "grenier". *Une aile gauche* devait faire pendant, où aurait été la cuisine proche d'une certaine pierre d'où, par dessus les murs de l'enceinte, les pêcheurs demandaient les besoins ; là pouvait se trouver un four à pain ou autres aliments. Les ajoncs étaient le combustible²⁰.

La partie Est (église et cloître)

A cause de la disposition particulière de l'Abbaye (axe est - ouest) l'église fut bien accolée au cloître, mais pas au sud comme d'usage : elle le fut à l'est. Comme c'est clair au XVe (plan Plouvier) on présume que ce fut aussi le cas au XIVE, mais on ignore tout de ces deux édifices ce siècle-là. C'est ici qu'il convient de commenter une vue publiée par l'abbé *Lemasson*. En 1912, il la publia avec cette légende : "*Ancienne église abbatiale de Saint-Jacut ... d'après une reproduction exécutée en 1776 par le père Simon, architecte de la Congrégation, et conservée au musée de Dinan*"²¹. En 1960, M. *Couffon*, auquel on peut se fier, en avait dit : "*église du XIVE, du plus pur style anglo-normand, édifice nettement influencé la cathédrale de Coutances*"²². On ne peut nier l'existence de liens, fort anciens, puisqu'en 1210 un procès entre l'Abbé et son meunier eut lieu sous le porche de la cathédrale de *Coutances*²³. Le père *Simon* aurait-il disposé de vues conservées à l'Abbaye avant la Révolution ? Le premier pas à faire serait d'identifier avec certitude ce mystérieux père *Simon* et de voir son travail original, conservé à la bibliothèque de *Dinan* vers 1912, selon l'abbé *Lemasson*. Si ce fut vraiment le cas, il en a disparu, au moins depuis 1975²⁴. De nos jours, on ignore ce que cette vue est devenue²⁵. Avant de la jeter aux oubliettes restons donc prudent, comme l'avait été M. *Couffon*. Le seul commentaire qu'on puisse se permettre est porté en légende.



Eglise du XIVE, de pur style anglo-normand, présentée par le père *Simon* en 1776 comme étant celle de l'Abbaye (selon l'abbé *Lemasson*).
Si cette vue n'est pas apocryphe, l'artiste en a fait une représentation indépendante (sans cloître accolé) et certainement très embellie.

Son environnement

A l'ouest, dans l'enceinte, était la porte d'entrée donnant sur la dune. Là était l'anse de l'Abbaye, future plage des Haas. A droite était la direction de *Port La Chapelle* (= anse de la chapelle) aux Ebihens, qui était assurément l'un des meilleurs "ports" de Saint-Jacut. A gauche était l'Isle (= pâté de maisons, en vx français), à priori dans les jardins actuels du monastère, avec sa rue, d'où le lieu-dit actuel *La Rue*. Au nord, à portée de voix de la cuisine, cette pierre d'où les pêcheurs de pied (pêcheries) criaient tous les jours : *A t-on "affaire de poissons au monastère" ?*²⁶. A l'est, cette autre porte qui semble bien nous être parvenue et devait mener au moulin à vent (*La Guérinais*). Au sud et au sud-est, hors enceinte ou pas, enclos ou pas, un jardinet et quelques tombes.

Plus éloignée de l'Abbaye était "la garenne de l'Isle de S. Jagu", "scituée près et adjaçant des circonstances dudit Moustier (monastère)". Ainsi en parlait-on en l'an 1408²⁷. Plus tard, cela deviendra "garenne scituée au chef de l'isle" (1751)²⁸. Il s'agissait de l'actuel Chef de l'Isle, qui était alors couvert de "jaunays" (ajoncs) et plein de "connils" (lapins)²⁹. Un muret le cloturait, dont une discontinuité de couleur sur la carte de 1776³⁰ (entre ouest de *Rougeret* et est des Haas) peut être la trace. Si c'est le cas, l'Abbaye aurait eu des "circonstances" (= dépendances) le touchant, donc séparées de son enceinte.

¹A. Lemasson, *Histoire du Royal Monastère de St-Jacut de l'Isle-de-la-Mer composée en 1649 par F. D. Noël Mars, religieux de la dicte Abbaye*, Saint-Brieuc, 1912, p. 39-42.

²*Ibid.*, p. 40.

³Ce souci apparaît bien lors d'une autre attaque en 1408, quand, reprenant à l'évidence une plainte de l'Abbé, le Duc de Bretagne écrit que ses garennes sont (hors Ebihens) "cernées, closes à mur, fermées o clef et de faict ... garannes deffensables". *Ibid.*, p. 103.

⁴A. Lemasson, *Histoire du Royal Monastère ...*, cit., p. 82.

⁵Père Benoit, bibliothécaire de l'Abbaye bénédictine, rue de La source, Paris, XVIe et Monique Bugner, auteur de la thèse *Cadre architectural et vie monastique des bénédictins de la Congrégation de Saitn-Maur*, Nogent-le-Roi, 1984 (viva voce à J.-P. Bihl) ; Frère Marc, archiviste de l'Abbaye de Landévennec (viva voce à J.-C. Ménès).

⁶Difficile à lire, parce que barré, mais commençant par un E, ce mot doit être le mot *Entrée*.

⁷A. Lemasson, *Les derniers jours de l'Abbaye de Saint-Jacut...*, cit., p. 9, n. 1, citant l'aveu de l'Abbé Hercule de Francheville, déposé aux Arch. Loire Atlantique, cote B 820.

⁸A. Lemasson, *Histoire du Royal Monastère ...*, cit., p. 57.

⁹On lit "port". Mais doutons qu'il s'agisse de la direction d'une anse proche (= port au sens ancien), comme La Houle Causseul, car, en 1647, les bateaux n'avaient pas l'importance qu'ils prendront par la suite. Selon toute vraisemblance, c'est "porte" auquel manque un e.

¹⁰Plan Plouvier.

¹¹(M. Le Chapelier), "Rolle rentier de 1751 ..." dans *Les Amis du Vieux Saint-Jacut*, 1997, n° 31, p. 16.

¹²J.-P. Bihl, *Regards d'Emeraude*, Saint-Jacut-de-la-Mer, 1988, p. 232.

¹³Si l'on admet que la pente actuelle du terrain était la même que jadis, malgré les travaux qui eurent lieu (dont on reparlera).

¹⁴A. Lemasson, *Histoire du Royal Monastère de St-Jacut de l'Isle-de-la-Mer composée en 1649 par F. D. Noël Mars, religieux de la dicte Abbaye*, Saint-Brieuc, 1912, p. 102.

¹⁵(Dom Hyacinthe Morice), *Mémoires pour servir de Preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne par Dom Hyacinthe Morice*, Paris, 1742-1746, 3 tomes (rééd. en 1968), t. II, col. 828.

¹⁶A. Lemasson, *Histoire du Royal Monastère...*, cit., p. 98.

¹⁷H. de Feraudy, *Histoire de Saint-Jacut et de son Abbaye*, Sainte-Marie de Landoac, (1926). Etude dactylographiée. Plan de 1620.

¹⁸A. Lemasson, *Histoire du Royal Monastère...*, cit., p. 40.

¹⁹*Ibid.*, p. 40.

²⁰*Ibid.*, p. 104.

²¹A. Lemasson, *Histoire du Royal Monastère ...*, cit. en tête d'ouvrage, avec la légende "Ancienne église abbatiale de Saint-Jacut ... d'après une reproduction exécutée en 1776 par le père Simon, architecte de la Congrégation, et conservée au musée de Dinan".

²²R. Couffon, "Note sur un plan du XVIe du Guildo" dans *Bull. Soc. Em. Côtes-du-Nord*, 1960, p. 100.

²³A. Lemasson, *Histoire du Royal Monastère ...*, cit., p. 100.

²⁴Enquête de Michel Desjobert (lettre du 25 août 1976 à l'auteur).

²⁵Enquête de l'auteur en 1993 (lettre du 3 avril 1993 au musée de Dinan).

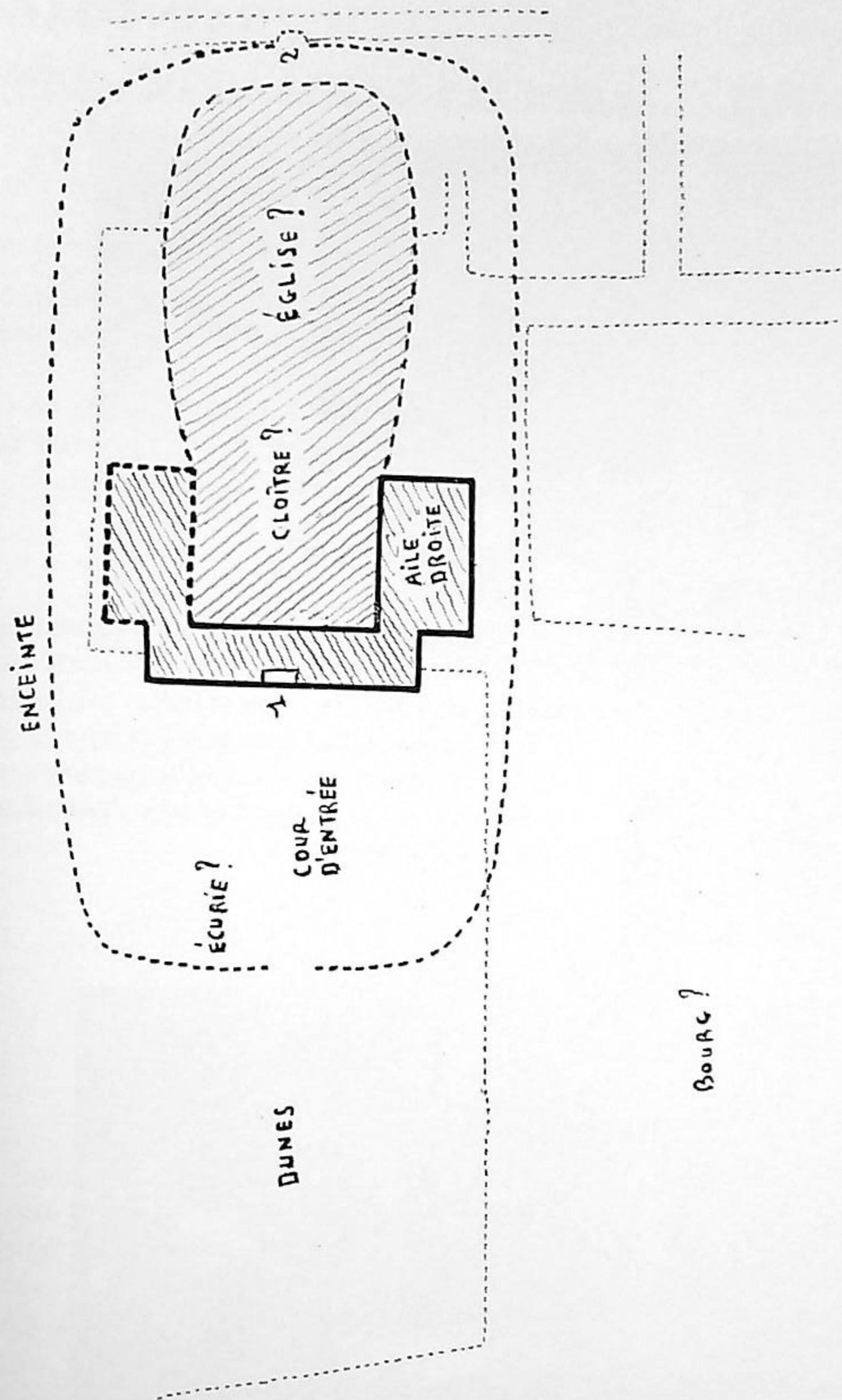
²⁶A. Lemasson, *Histoire du Royal Monastère ...*, cit., p. 84 ; J.-C. Ménès, "Les pêcheries et l'Abbaye" dans *Les Amis du Vieux Saint-Jacut*, n° 27, p. 29 et n° 28, p. 31.

²⁷(Dom Hyacinthe Morice), *op. cit.*, t. II, col. 828.

²⁸(M. Le Chapelier), "Rolle Rentier de 1751 ..." dans *Les Amis du Vieux Saint-Jacut*, n° 30, p. 10.

²⁹(Dom Hyacinthe Morice), *op. cit.*, t. II, col. 828-830.

³⁰J.-P. Bihl, *Regards d'Emeraude*, Saint-Jacut-de-la-Mer, 1988, p. 225. Nuance difficile à percevoir. La garenne est en jaune clair.



L'ABBAYE AU XIVe SIÈCLE
(essai de représentation)

Le bâtiment de façade et l'aile droite (vestiges vus en 1647) sont figurés en trait plein.
 Aile gauche, cloître, église (dont on ignore tout) sont en traits pointillés.
 Les vestiges qui nous sont parvenus sont un pan de façade (1) et les restes d'une porte (2).
 Ils permettent de situer l'Abbaye du XIVe par rapport à l'Abbaye actuelle dont le tracé des
 façades et d'un vieux mur du XVe (dans le petit jardin est) a été ébauché en pointillés fins.

SAINT-JACUT

Les 30 et 31 mai dernier les Jaguens recevaient les délégations de Saint-Jacut-du-Mené (22) et de Saint-Jacut-les-Pins (56) à l'occasion de la célébration des 1500 ans du Saint commun.



Offert en 1886 à l'Abbaye par Mgr Bouché, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, la statue avait perdu son lustre d'antan.

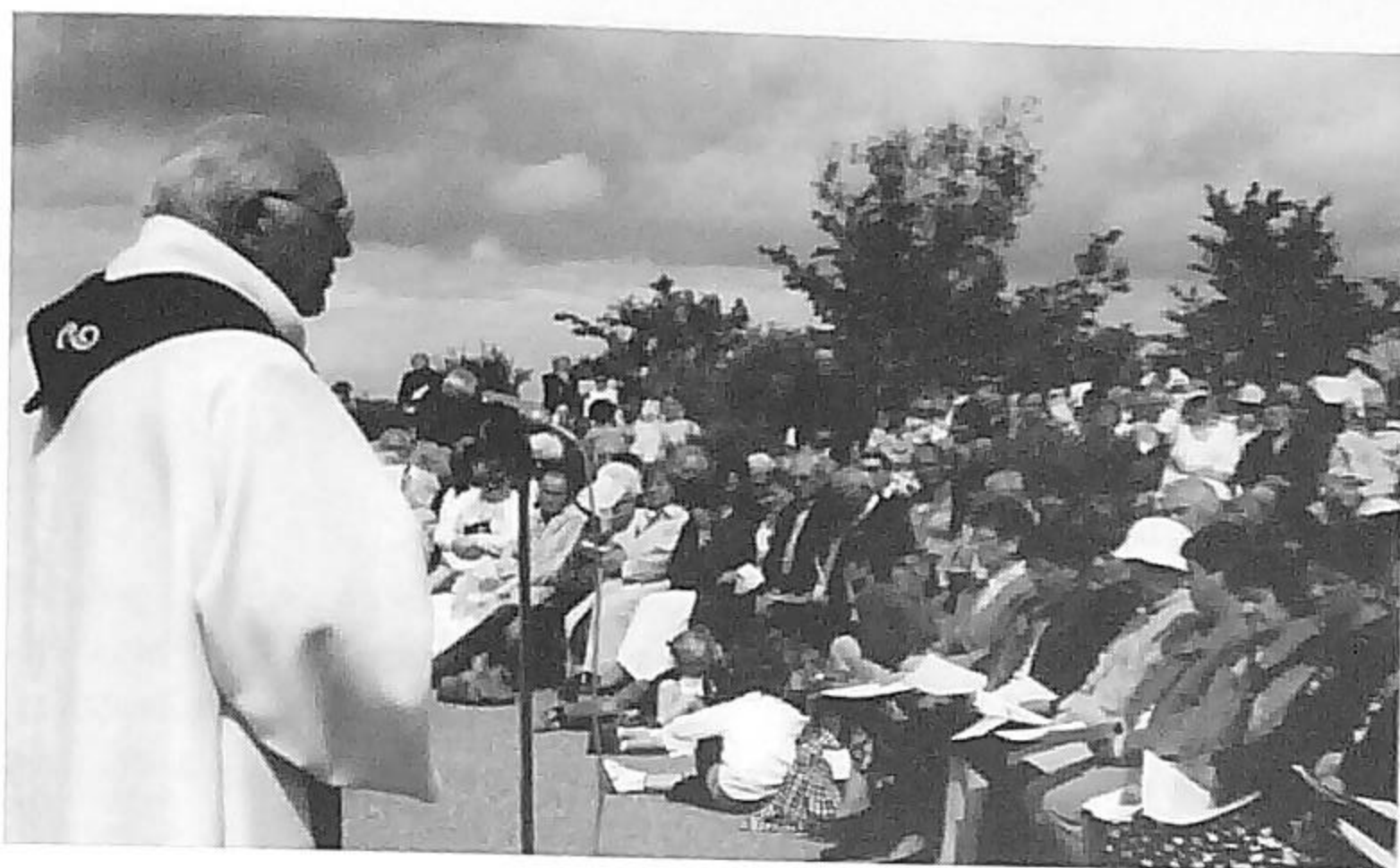
La célébration a été l'occasion d'offrir un sérieux rafraîchissement à notre moine et de lui rendre sa main gauche, son livre et le manche de sa croix.

Une première pour les Jaguens : la présentation des reliques de saint Jacut, "os du bras" conservés dans un reliquaire en bois. Elles sont vénérées par les Jacutais de Saint-Jacut-les-Pins chaque 9 février et le second dimanche de juillet, au cours d'une procession vers une fontaine dédiée au Saint et dont l'eau est réputée soigner les rhumatismes.



1500 ANS

Saint-Jacut-les-Pins (56) à l'occasion de la célébration des 1500 ans du Saint commun.



Le dimanche matin près de 500 fidèles assistaient à un office en plein air, dans les jardins de l'Abbaye.

L'inauguration de la place Dom Lobineau a clos les manifestations : un hommage à cet historien breton retiré à l'Abbaye en 1725. Il y fut inhumé deux ans plus tard.



SOUVENIRS SUR LES PÊCHERIES

Charles GUILLARD

A Saint-Jacut existait un mode de pêche qui a totalement disparu et qui ne reviendra pas : l'utilisation des pêcheries.

J'ai connu, dans ma prime jeunesse, trois «pêcheries», une dans la baie de Lancieux et deux dans la baie de l'Arguenon. Une seule était encore en service, c'était celle située le plus au nord, dans le sud de «Petite Roche». Elle se situait dans l'alignement Quatre-Vaux-Le Chef de l'Isle en avant de Petite Roche.

QU'ÉTAIT UNE PÊCHERIE ?

C'était un barrage constitué par deux palissades, jointives à une extrémité, à peu près une équerre ouverte, un bras en direction de Vauvert, l'autre vers le Béchet, chaque bras était long d'une cinquantaine de mètres... chaque côté était constitué de poteaux en bois enfoncés dans la vase et d'un treillage très serré fait avec des branchages tressés autour de ces poteaux. Le but recherché était de réaliser un piège à poissons au moment du reflux de la mer.

L'entretien d'un tel dispositif était journalier, car, chaque marée, surtout en cas de forte houle, amenait des dégâts plus ou moins importants. Il fallait veiller à ce que la nasse ne laissât pas passer les prisonniers, surtout à proximité de la pointe. Le matériel de réfection ne manquait pas car on ignorait ce qu'était le «remembrement» et les haies de feuillus foisonnaient. Encore fallait-il les couper et les transporter.

On devait, évidemment, arriver aux pêcheries au moment où la mer les abandonnait, et cela de jour comme de nuit.

Que prenait-on dans ces nasses fixes ? Cela dépendait des «bancs» de poissons qui s'aventuraient dans la baie. Le plus gros des prises était constitué par des petites sardines ou autres petits poissons souvent utilisés pour la pêche à l'affaire car trop menus pour être consommés. Cependant, certaines prises sont restées dans les mémoires comme des pêches miraculeuses. Je me souviens d'une seule pour laquelle il fallut envoyer un tombereau pour ramener le banc de maquereaux, qui s'était laissé prendre. Je me rappelle aussi du prix proposé, ce jour-là pour un poisson... un demi-sou soit deux centimes et demi de l'époque !

Le spectacle de nuit était féérique ! Les femmes (car c'était à elles que revenait l'exploitation), brassaient le poisson à pleines mains et toute cette masse compacte était phosphorescente. J'étais enfant quand, pour la première fois, j'accompagnai les pêcheuses et j'en garde un souvenir merveilleux.

Malheureusement, dans la masse du poisson, il se glissait de très sales petites bestioles : des «guileris» (sorte de vives comme les appellent les gens savants). La piqûre par les dards dorsaux de ces affreux poissons est très douloureuse et surtout a la réputation de faire apparaître des panaris. L'usage avait appris à ces femmes le traitement immédiat et souverain de cet accident... Les victimes, après avoir poussé un cri, s'éclipsaient et, se retroussant... urinaient sur le doigt atteint... C'était, paraît-il radical.

Le peu de rendement, les charges d'entretien, le manque de volontaires pour ce travail ingrat et aussi je crois, les tracasseries de l'administration maritime ont eu raison de ces activités.

LES AMIS DU VIEUX S^tJACUT[™]

Association loi 1901 fondée le 21 août 1981

Bureau :

Président d'honneur : M. Auguste Loraine †

Président : M. Michel Duédal

Vices-Présidents : Général (cr) Robert Aublet - M. Hervé Collet - Mme Adélaïde Mahé - M. Jean-Claude Ménès

Secrétaire : Mme Denise Fillinger-Grall

Trésorier : M. Jean-Pierre Bihr

Membres : MM. Dominique Brisou - Yves Piguel - Michel Lechapelier - Daniel Guichard - Hugues Delon - Loïc Carré



Siège social : Mairie 22750 Saint-Jacut de la Mer

Secrétariat et abonnement à la revue :

Denise Fillinger-Grall, 11 rue de Biord - 22750 Saint-Jacut de la Mer
tél 02 96 27 74 03 (après-midi seulement)

Cotisations 1998

- 115 F + 16 F de frais d'envoi
- de soutien : à partir de 200 F

EXTRAITS DES STATUTS : (art. 2)

«L'association a pour but la mise en valeur du patrimoine historique, artistique et archéologique de Saint-Jacut de la Mer et de la région. Ses moyens sont la publication de documents, mémoires et bulletins, l'organisation d'expositions, de conférences, de fouilles archéologiques, ainsi que toute activité susceptible de promouvoir la recherche historique.»

Baie de l'Hebihen

Saint-Jacut-de-la-Mer

Le Chef-de-l'Isle

Carte levée en 1986 par Michel Quédal
Lettre: Anrick Carfantan
Drait: M. Quédal

